



HAL
open science

LA PARTIE NORD DU CLOS DE L'ANTIQUAILLE (LYON) : évolution d'un quartier en terrasse de la période augustéenne jusqu'à l'époque moderne

Emmanuel Bernot, Eric Bertrand

► **To cite this version:**

Emmanuel Bernot, Eric Bertrand. LA PARTIE NORD DU CLOS DE L'ANTIQUAILLE (LYON) : évolution d'un quartier en terrasse de la période augustéenne jusqu'à l'époque moderne. *Revue archéologique de l'Est*, 2016. hal-01879672

HAL Id: hal-01879672

<https://hal.science/hal-01879672>

Submitted on 24 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 65 | 2016

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE L'EST



Société Archéologique de l'Est

LA PARTIE NORD DU CLOS DE L'ANTIQUAILLE (LYON) : évolution d'un quartier en terrasse de la période augustéenne jusqu'à l'époque moderne

Emmanuel BERNOT* et Éric BERTRAND**

Mots-clés Lyon, Antiquité, Haut-Empire, époque moderne, céramique, mosaïque, mur de soutènement, urbanisme, voie.

Keywords Lyon, Antiquity, early Roman Empire, modern period, pottery, mosaic, supporting wall, urbanism, road.

Schlagwörter Lyon, Antike, frühe Kaiserzeit, Neuzeit, Keramik, Mosaik, Stützmauer, Urbanismus, Straße.

Résumé De récentes fouilles archéologiques menées dans le cadre de la reconversion du clos de l'Antiquaille, à Lyon, tant en sous-sol que sur le bâti, ont permis de mettre en lumière la configuration des terrasses romaines aménagées sur le versant oriental de la colline de Fourvière. Bordées par des rues antiques au nord et à l'ouest, ces terrasses sont retenues, à l'est, par un imposant mur de soutènement à l'architecture complexe. Ces aménagements, indispensables à l'urbanisation et au développement de la ville antique sur les pentes, ont durablement marqué le paysage et ont été intégrés dans les soubassements de plusieurs constructions modernes.

Abstract In advance of the future conversion of the "clos de l'Antiquaille" in Lyon/Lugdunum (France), recent archaeological surveys and building studies has shed light on the shape of the roman terraces settled on the eastern slope of the Fourvière hill. These terraces, which are lined by roman streets north and west, are retained on the east by a massive and complexly built supporting wall. These structures enabled the urbanisation and the extension of the antique city on the slopes of the hill; they have put their mark on the urban landscape for long and have been later incorporated into the basements of several modern buildings.

Zusammenfassung Im Rahmen der Umnutzung des Clos de l'Antiquaille wurden in Lyon kürzlich Ausgrabungen vorgenommen, die sowohl den Untergrund als auch den Baukörper betrafen. Sie haben es ermöglicht die Gestalt der römischen Terrassen am Osthang des Hügels von Fourvière besser zu erfassen. Im Norden und Westen werden die Terrassen von antiken Straßen gesäumt und im Osten von einer imposanten Stützmauer mit komplexer Architektur. Diese Anlagen waren für die städtebauliche Erschließung und Entwicklung der antiken Stadt an den Hanglagen notwendig; sie haben die Landschaft nachhaltig geprägt und wurden in die Sockel mehrerer moderner Bauten integriert.

Sur le versant oriental de la colline de Fourvière, le clos de l'Antiquaille occupe un terrain d'une superficie de 3,4 ha, en contrebas des théâtres antiques (fig. 1, 2 et 3). Se situant à une altitude moyenne de 250 m NGE, il surplombe la Saône d'environ 80 m et se trouve environ 35 m sous le sommet de la colline.

Les premières mentions d'archives faisant référence à ce terrain, alors dénommé « champ de Colle », datent de la fin du Moyen Âge; il est alors décrit comme un lieu planté de vignes (BERNOT *et alii*, 2012, p. 35-36). Au début du XVI^e s., Pierre Sala, panetier et maître d'hôtel du Roi, écrivain lyonnais, y fait l'acquisition de plusieurs terrains le long et au sud de la montée Saint-Barthélemy, avant d'y construire une *domus* ou « maison des champs » dans laquelle il recevra François I^{er} en 1522. C'est également à Pierre Sala que l'on doit la première mention connue

de « l'Anticaille » pour désigner ce lieu. Cette appellation, qui perdurera jusqu'à aujourd'hui, provient, selon toute vraisemblance, de la densité des vestiges antiques conservés sur le site. La façade orientale de la maison de Sala est elle-même bâtie sur une série de cinq arcades de soutènement héritées des constructions romaines (fig. 4 et 5).

Vendue en 1629 par Jeanne Buatier, héritière de Pierre Sala, la propriété de l'Antiquaille devient possession de l'ordre des Visitandines qui y installent leur couvent dès l'année suivante. Les religieuses quitteront leur monastère en 1792. Il est alors utilisé comme hôpital provisoire lors du siège de Lyon de 1793, puis comme caserne. Il est à nouveau vendu en 1796 et transformé en hospice en 1803, regroupant « un dépôt de mendicité, une maison de travail, un hospice pour les aliénés, les incurables et les

* Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon. emmanuel.bernot@mairie.lyon.fr

** Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon. Laboratoire Arar, UMR 5138. eric.bertrand@mairie.lyon.fr



Fig. 1. Localisation du clos de l'Antiquaille dans la ville de Lyon.

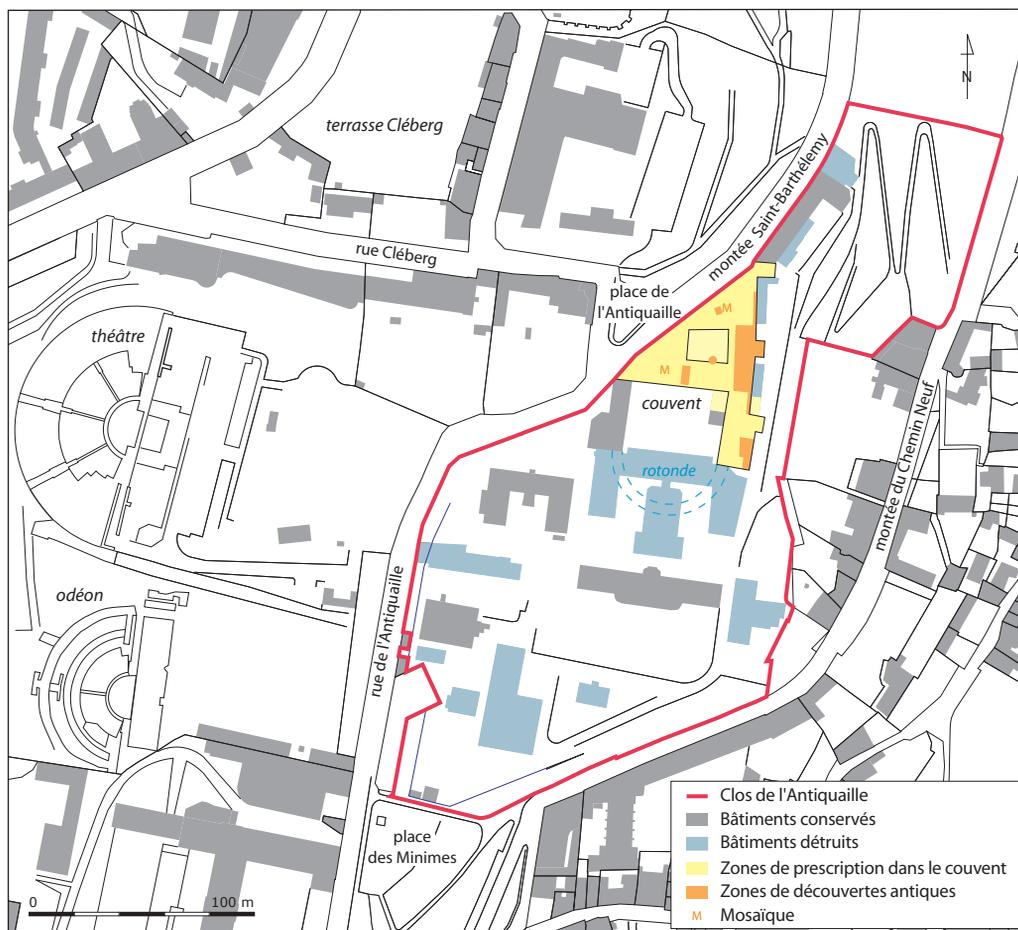


Fig. 2. Plan du clos de l'Antiquaille avant la reconversion du site (E. Bernot).



◄ Fig. 3. Vue de la partie nord du clos de l'Antiquaille : ancien couvent et bâtiments hospitaliers (M. Chaulet).



Fig. 4. La maison de Pierre Sala : détail d'une enluminure extraite du manuscrit de Pierre Sala, *Complainte au Dieu d'Amour*, entre 1517 et 1523 (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek).

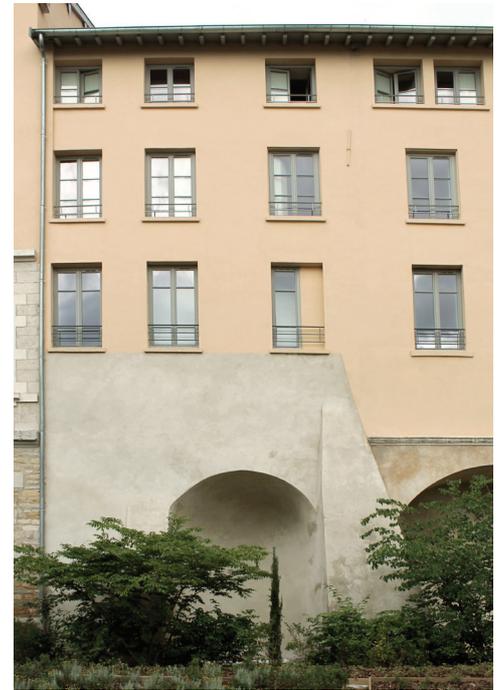


Fig. 5. Vue de l'arcade n° 1 et du contrefort d'angle de la maison de Pierre Sala (E. Bernot, É. Bertrand).

vénériens» (MORNEX *et alii*, 2003, p. 38). Il est maintenu jusqu'en 1876, date à laquelle il devient un hôpital rattaché aux Hospices Civils de Lyon jusqu'en 2003. La reconversion du site, entamée depuis l'arrêt de ses fonctions hospitalières, s'est accompagnée de plusieurs opérations d'archéologie préventive, tant en sous-sol que sur le patrimoine bâti. Les quatorze diagnostics et fouilles archéologiques prescrites par le Service régional de l'Archéologie dans le cadre de ces travaux ont été réalisés par le Service archéologique de la Ville de Lyon. Ils ont notamment permis d'analyser la morphologie des terrasses construites durant l'Antiquité dans la partie nord du clos et dont la présence a marqué fortement et durablement le paysage.

1. LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

Parmi les nombreux vestiges antiques mis au jour dans le clos de l'Antiquaille depuis le XVI^e s., l'un des plus énigmatiques est certainement le tronçon de cinq arcs aveugles, dont le dessin réalisé par Gabriel Symeoni sous le titre de «*Anticaglia*» (fig. 6 ;

SYMÉONI, 1560, p. 88). Fabia assimile cette maçonnerie à « la masse des arcs sur lesquels est bastie et fondée la maison de l'Antiquaille » (FABIA, 1934, p. 209) et donc aux arcs soutenant le logis de Pierre Sala (fig. 7). Sa démonstration, assez contradictoire, précise cependant que « la masse des arcs » est désignée dans un dossier concernant une vigne qui « jouxte » l'Antiquaille « de soir » (*ibid.*, p. 213). A. Audin reprend et complète l'hypothèse de Fabia, situant ces arcs à proximité de la Porte du Rhin, au point où le *decumanus* « se coudait vers le nord » pour amorcer la rue de Condate (AUDIN, 1963, p. 733 ; AUDIN, 1964, p. 53 et 69). Il en conclut que la maison de Pierre Sala « occupait l'angle droit de la voie antique, si bien que l'on peut admettre que 'la masse des arcs' était le mur qui soutenait cet angle au sommet de la falaise » (AUDIN, 1964, p. 46-47).

Des vestiges de voies antiques ont également été exhumés au cours des XIX^e et XX^e siècles (MORNEX *et alii*, 2003, p. 20-21). Ils nous permettent de restituer une voie est-ouest traversant la partie sud du clos et dite « rue du Théâtre » car également reconnue à proximité des théâtres antiques, ainsi que deux chaussées

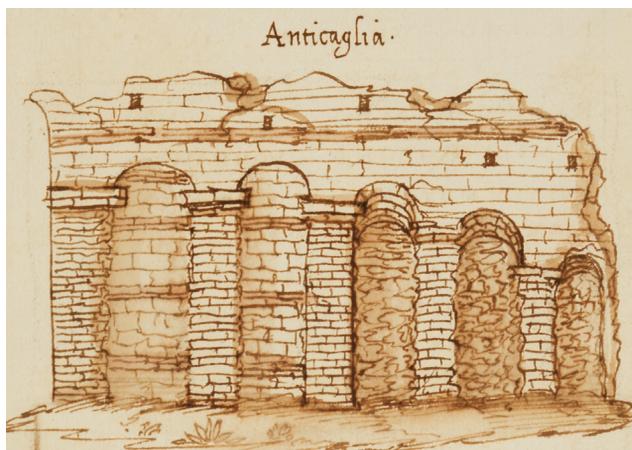


Fig. 6. Ruines romaines de l'Antiquaille, dessin de Gabriel Symeoni, XVI^e s.

perpendiculaires, l'une dans la partie occidentale du clos et une seconde plus à l'est, dite « rue de la *domus Juliana* » (fig. 8). Ces voies devaient desservir un quartier fortement urbanisé, si l'on en juge par les récits des découvertes anciennes relatives à l'habitat. En effet, trois mosaïques ont été mises au jour par les Visitandines au cours des XVII^e et XVIII^e siècles (*ibid.*, p. 20). Lors de la fondation de la chapelle du couvent, qui est consacrée en 1639, une première mosaïque est découverte : « Lorsque l'on creusait les fondements de l'Église, l'on découvrit une Sale toute pavée à la mosaïque ». Dans la partie basse du clos, au-dessus du Chemin Neuf, la découverte d'une seconde mosaïque est relatée par sœur Jeanne-Marie Boton en 1695 (BOTON, 1695). En 1758, à l'occasion du creusement d'une citerne sous la terrasse haute bordant les bâtiments du cloître, au sud, une troisième mosaïque est mise au jour. Elle aurait été laissée en place sous le sol de la citerne. Enfin, en 1831 et 1916, une mosaïque noire et blanche, de 16,25 sur 14,60 m de côté, a été découverte dans la partie nord-est du clos, mais elle ne peut être localisée plus précisément. Une autre, non décrite, ornait peut-être un vestibule ; elle était associée à des éléments de murs et des fragments de colonnes (LE MER, CHOMER, 2007, p. 502).

Dans la partie orientale du clos, en bordure de la montée du Chemin Neuf, une « salle de bain à quatorze places » a été mise au jour en 1827, lors de la construction d'une buanderie. Il s'agit probablement de latrines publiques ou des vestiges d'un établissement thermal, entouré de colonnettes en marbre gris (*ibid.*, p. 502). Entre 1900 et 1903, lors de la construction d'une annexe à l'hôpital, plusieurs salles décorées de mosaïques et de stucs peints ont été observées mais aucun relevé n'en a été fait (*ibid.*, p. 502).

Deux citernes témoignent également de l'alimentation en eau de ce quartier de la ville antique. La première a été découverte avant 1846 mais aucune précision n'en est donnée. La seconde se situe à l'extrémité sud-ouest de la parcelle, sous la rue de l'Antiquaille. Enduite de tuileau et à l'origine longue de 30 m, elle a été recoupée par la construction du funiculaire (*ibid.*, p. 502).

Quelques inscriptions funéraires, visiblement en emploi, ont aussi été recueillies sur le site au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Parmi elles, l'épithaphe de Claudius Rufinus (*CIL*, XIII, 2104), retrouvée probablement au XVI^e siècle, a été décrite et dessinée par Pierre Sala dans les *Antiquités de Lyon*, f^o 64. Les deux autres furent découvertes au XVII^e siècle à l'occasion de la construction de l'église du couvent. Ce sont celles de Claudius Liberalis, Claudius Trajanus et Claudia Pia et celle de Justinus Marcellus (MORNEX et alii, 2003, p. 21).

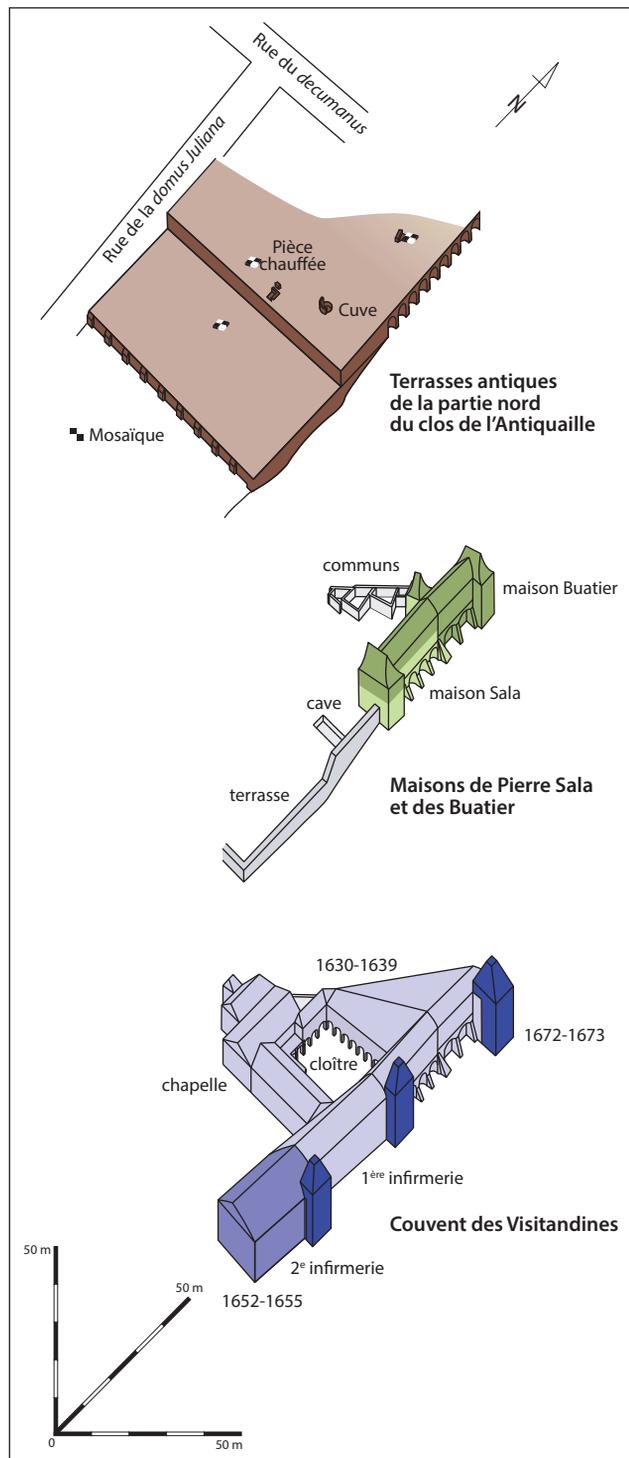


Fig. 7. Restitutions axonométriques de l'évolution des terrasses nord de l'Antiquaille (E. Bernot, Ph. Dessaint et A. Roux).

Au nord-ouest du clos de l'Antiquaille, sur la place éponyme et sur la partie haute de la montée Saint-Barthélemy, qui borde le tènement, plusieurs vestiges antiques ont également été découverts à proximité immédiate du clos, en 1955 puis en 1962 et 1963. Un tronçon de voie antique, orientée est-ouest et interprétée comme le *decumanus*, a ainsi été découvert lors de l'élargissement de la partie haute de la rue. Deux égouts parallèles circulent dessous, l'un avec une pente d'ouest en est et l'autre en pente inverse (fig. 8, n^o 7 ; LE MER, CHOMER, 2007, p. 501). Les vestiges d'une citerne

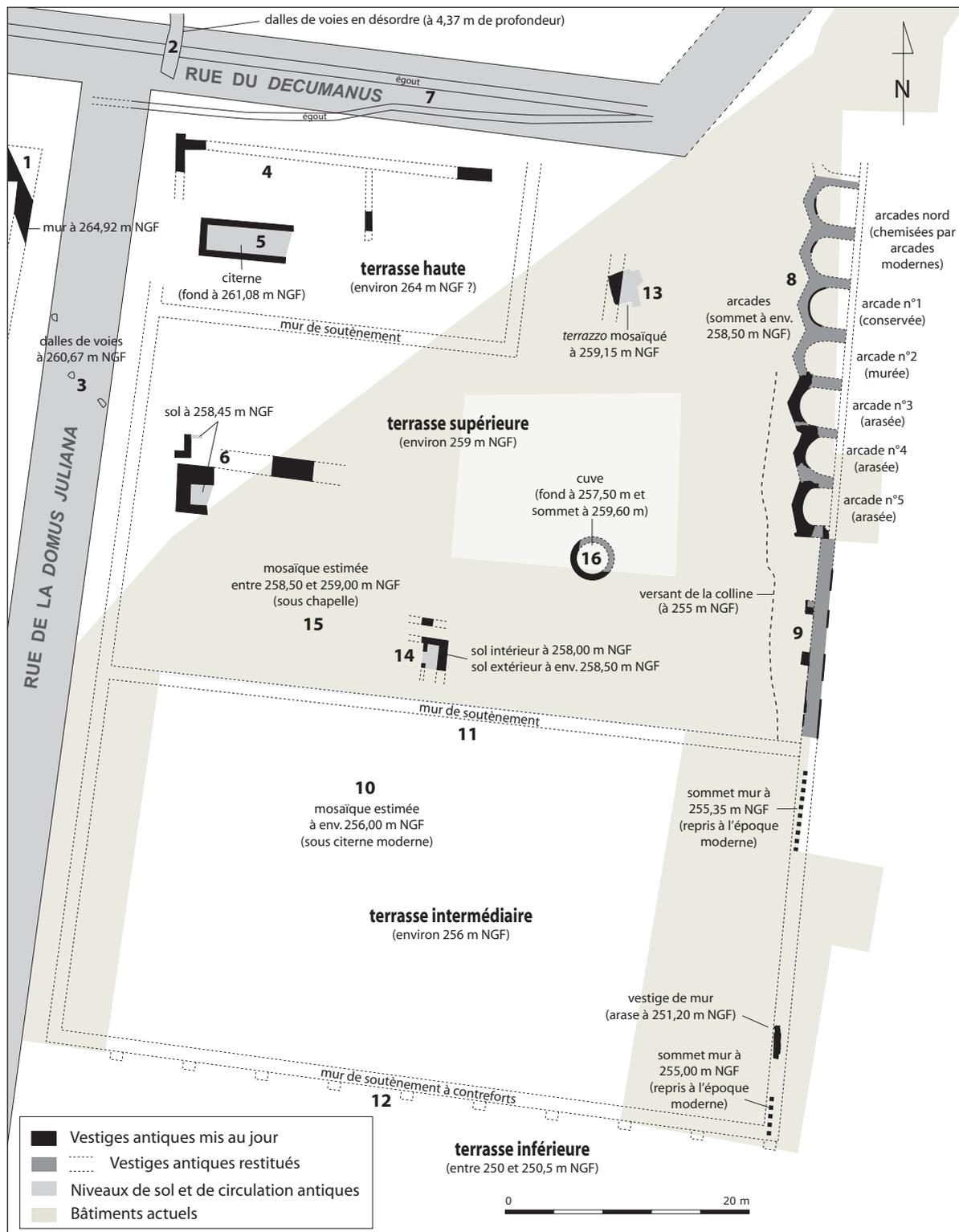
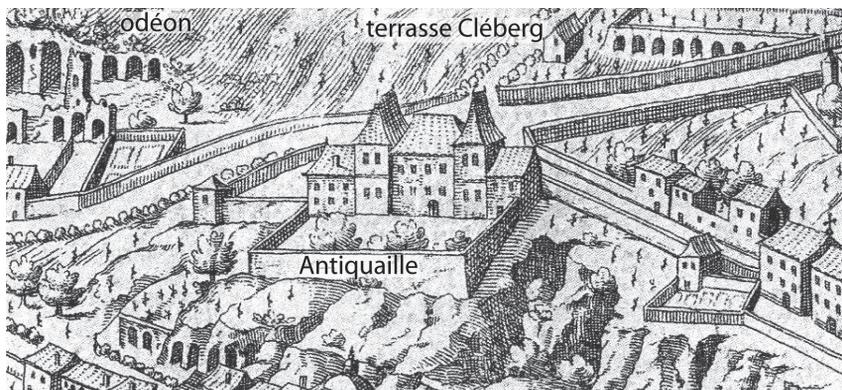


Fig. 8. Restitution des terrasses antiques de la partie nord du clos de l'Antiquaille (E. Bernot).

mesurant 2,20 m de largeur et plus de 6 m de longueur ont aussi été découverts à l'occasion de travaux réalisés sur la place, ainsi qu'un édifice voisin matérialisé par trois murs enduits de tuileau, un dallage de briques et un radier de tuileau associé à des murs enduits (fig. 8, n^{os} 4 et 5; *ibid.*, p. 500). Enfin, en 1955, à la même époque, lors de la pose d'un égout, une tranchée de 4 m de profondeur a été ouverte sous la place de l'Antiquaille et la rue

Cléberg. Ces travaux ont permis de mettre au jour de puissantes maçonneries alors interprétées comme un temple bordant le *decumanus*, au sud (fig. 8, n^o 1; *ibid.*, p. 554). D'autres vestiges ont été découverts sous la place, certainement en partie à l'occasion de ces travaux, en bordure des bâtiments de l'Antiquaille: il s'agit de quelques tronçons de murs associés à des sols mais qu'il est impossible d'interpréter faute de données suffisantes (fig. 8, n^o 6).



▲ Fig. 9. Vue des terrasses du sanctuaire de la Fortuna Primigenia à Palestrina (L. Goldberg).

◀ Fig. 10. Extrait de la Grande Vue de Lyon, par Simon Maupin, 1625 (Musée Gadagne, Lyon).



Fig. 11. Mur sud de la «terrasse Cléberg» (É. Bertrand).



Fig. 12. Vestiges des «voûtes du Puits d'Ainay» (M. Lenoble).

2. LES TERRASSES ANTIQUES DE LA PARTIE NORD DU CLOS DE L'ANTIQUAILLE

La colline de Fourvière, site de la déduction coloniale, est une formation morainique élevée qui domine la Saône de près de 120 m. Ses flancs constituent, notamment sur le versant oriental, des escarpements caillouteux dont l'instabilité nécessite encore de nos jours une surveillance constante. Le développement de la ville antique n'était donc pas envisageable sans la mise en place de murs de soutènement stabilisant les versants et organisant des terrasses pour la construction.

Les observations faites au niveau du clos de l'Antiquaille révèlent une pente générale de l'ordre de 15°. Plus douce au sommet du site (environ 9°), elle s'accroît fortement pour atteindre une inclinaison d'environ 30°. Les récentes opérations d'archéologie préventive menées sur la partie nord du clos, de 2007 à 2014, tant sur les parties bâties qu'en sous-sol, nous permettent de restituer l'organisation des terrasses aménagées dans cette partie du site durant l'Antiquité.

2.1. *Le mur à arcades*

Dans la partie nord du clos, les terrasses s'appuient, à l'est, sur un imposant mur de soutènement à la morphologie complexe et édifié au cours des premières décennies de la colonie. La partie septentrionale de ce mur est constituée d'arcades en cul-de-four, d'un diamètre intérieur de 3,10 m (fig. 8, n° 8). Leur profondeur semble croître en direction du nord afin de compenser l'éloignement du versant naturel de la colline (BERNOT *et alii*, 2015). Les murs de soutènement à arcades sont bien connus dans le monde antique. Les murs soutenant les terrasses du sanctuaire de la *Fortuna Primigenia* à Palestrina (Italie) en sont une parfaite illustration (fig. 9). Cet édifice, reconstruit sous Sylla et pourvu d'une double rampe, a régulièrement servi de modèle pour la restitution du sanctuaire des Trois Gaules, consacré en 12 av. J.-C. et que la plupart des hypothèses situent sur les pentes de la colline de la Croix Rousse à Lyon (AUDIN, 1964, p. 152). Les courtines nord et ouest de l'enceinte occidentale de la Butte Saint-Antoine à Fréjus, bâtie quelques années avant le changement d'ère, présentent des séries de voûtes semi-circulaires, dont le diamètre intérieur est en moyenne de 3,05 m, fermées et complétées par un mur droit épais de 80 cm (RIVET *et alii*, 2000, p. 271-291). Plus proches de nous, les parties basses soutenant les terrasses du versant nord de la colline de Pipet à Vienne sont constituées d'arcades encore visibles sur la rive gauche de la Gère (ADJADJ *et alii*, 2013, p. 125-126, 339-341). À Lyon, les murs à arcades sont également largement employés en soubassement de terrasse. Cette technique sera d'ailleurs utilisée jusqu'au XX^e s., notamment pour conforter les balmes en rive droite de la Saône. La vue de la ville réalisée en 1625 par Simon Maupin nous en restitue un certain nombre, sans aucun doute hérités des constructions antiques (fig. 10). La « terrasse Cléberg », située au nord-ouest du clos de l'Antiquaille et dont les dimensions sont estimées à 65 m d'est/ouest et entre 50 et 55 m du nord au sud (AUDIN, 1955), est soutenue au sud par un imposant mur à l'origine doté de contreforts larges d'environ 1,10 m et espacés d'environ 5 m (BOUTICOURT, FRAVALO, 2006). Ce mur, encore conservé sur 48 m de longueur, retient une hauteur de remblais de près de 9 m (fig. 11 ; AUDIN, GRUYER, 1970). À l'est, la terrasse était alors maintenue par une série d'arcades en cul-de-four qui ne sont plus visibles aujourd'hui. Cette terrasse a longtemps été datée du début du II^e siècle ap. J.-C. en raison de l'emploi de doubles rangées de briques dans ses maçonneries. Or, on sait désormais que ce type de mise en œuvre est employé en

Gaule dès le I^{er} siècle de notre ère (DESBAT, 1992). En contrebas du clos de l'Antiquaille, d'autres voûtes sont représentées sur le plan réalisé par Simon Maupin en 1625 (fig. 10). Peut-être ont-elles été mises au jour lors du percement, en 1562, de la montée du Chemin Neuf qui borde de ce côté le clos de l'Antiquaille.

En 1973, une fouille de sauvetage menée à proximité du site médiéval de Saint-Just a permis le dégagement d'un mur orienté nord-sud sur environ 30 m de longueur. À l'est de ce mur, s'ordonnaient « quatre exèdres de dimensions proches et de construction identique » (REYNAUD *et alii*, 1973). Le diamètre de ces arcades avoisinait les 4,50 m. Le mobilier recueilli lors de la fouille a permis de dater cette construction de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. (BERTRAND, 1992). Enfin, en contrebas du lycée Saint-Just, sur la balme bordant la rue Saint-Georges, en rive droite de la Saône, un imposant complexe de voûtes, communément désignées sous le vocable de « voûtes du Puits d'Ainay », maintenait les terrasses antiques jadis présentes sur le haut du versant. L'ensemble de ce dispositif, dont certains éléments demeurent visibles (fig. 12), se répartit sur une longueur de 80 m et une hauteur de 12 m. Il se compose, au nord, de deux rangées superposées constituées chacune de huit voûtes en berceau, d'un grand mur intermédiaire de 18 m de longueur réunissant les deux ensembles et, au sud, de deux groupes comportant chacun deux rangées de voûtes, en escalier (BURDY, 1973). Ce dernier ensemble, profond de plus de 16 m, est formé de véritables galeries de soutènement s'enfonçant de plusieurs mètres à l'intérieur de la colline. L'importance d'un tel ouvrage a sans doute été nécessitée par le profil escarpé du versant de la colline dans ce secteur, mais peut-être aussi par l'instabilité de cette balme.

À l'Antiquaille, ce système de soutènement par arcades est utilisé afin de maintenir les terres de la partie nord de la terrasse supérieure, là où elle était certainement la plus haute (fig. 8). On ne peut cependant qu'estimer sa hauteur car la base de cette terrasse n'a jamais pu être observée. À cet endroit, son mur avait une hauteur supérieure à 6 m, probablement de l'ordre de 8 à 9 m si l'on se fie à l'altitude du terrain naturel (moraine) mesurée un peu plus au sud. Les arcades étaient au nombre minimum de sept, peut-être neuf. Elles devaient être profondément ancrées dans le versant de la colline pour retenir une hauteur de remblai estimée à environ 5 m. Leurs maçonneries sont épaisses d'un mètre et sont constituées de blocs de granite mêlés à quelques rares éléments de briques. Leurs voûtes sont faites en tuf, un matériau léger permettant de réaliser des voûtes moins lourdes et donc de limiter la charge exercée sur les supports (fig. 13).



Fig. 13. Voûte en cul-de-four de l'arcade n° 1 chemisée par des maçonneries modernes (E. Bernot).

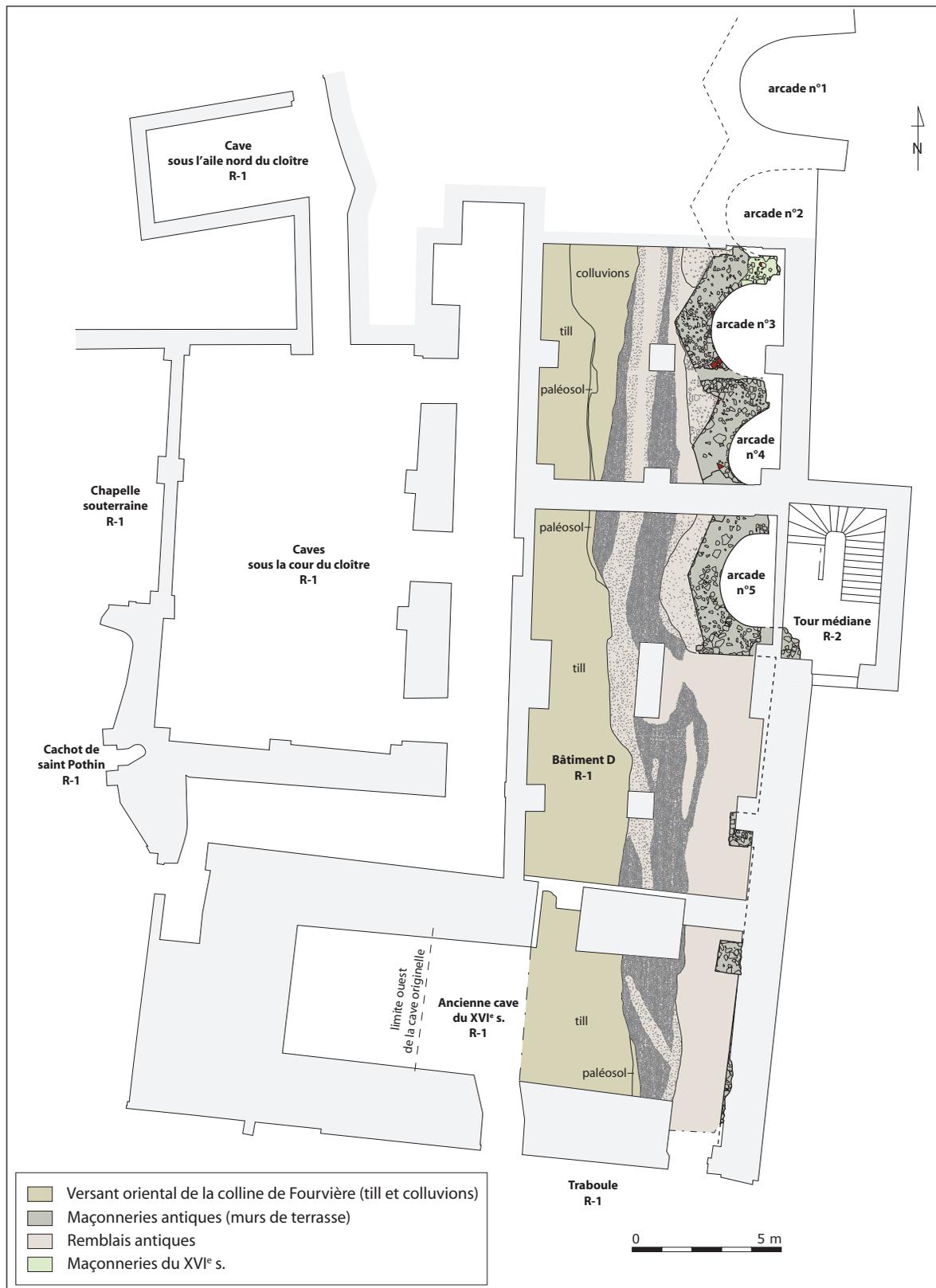


Fig. 14. Plan des vestiges des arcades n^{os} 3 à 5 et du mur de soutènement les prolongeant au sud (E. Bernot).

Le tuf, par sa structure alvéolaire, facilite également la pose d'enduit sous un voûtement le cas échéant. En plan, ces arcades ont la particularité d'allier le demi-cercle pour leur partie interne et une forme en pointe du côté des terres (fig. 14 et 15). Cette association de formes assure une très bonne résistance à la poussée.

Vitrue, dans son traité d'architecture, précise la manière de bâtir un mur de soutènement : « Dans la partie intérieure, contre la masse de terre et jointe au mur, il faut encore disposer une structure en dents de scie dont l'avancée de chacune des dents depuis le mur soit égale à la hauteur prévue pour la substruction. Les dents



Fig. 15. Vue zénithale des arcades n^{os} 3 à 5 (E. Bernot, É. Bertrand).

auront une épaisseur identique à celle des murs. On portera par ailleurs, en bout, aux angles, une marque sur chacun des côtés, en s'écartant de l'intérieur de l'angle à une distance égale à celle de la hauteur de la substructure, et on établira depuis ces points, en diagonale, une structure maçonnée et, partant de son milieu, une seconde structure maçonnée joignant le mur. En répartissant la pression à contenir, les dents et les maçonneries en obliques, empêcheront que la masse de terre pèse avec tout son poids sur le mur.» (VITRUVÉ, *De l'Architecture*, livre VI, chap. VIII.7, trad. L. CALLEBAT, 2004). L'évocation de cette «structure en dents de scie» ne va pas sans rappeler les éperons présents à l'arrière des arcades du mur de l'Antiquaille et dont la forme permet une meilleure répartition de la poussée des terres.

Deux enluminures réalisées au début du XVI^e siècle figurent la maison de Pierre Sala assise sur ces arcades antiques ; mais elles montrent également les ruines d'un mur rectiligne à contreforts placé au-devant (fig. 4, *supra*). Même si nous n'avons pu en retrouver la trace, le mur de l'Antiquaille pourrait donc témoigner de la mise en œuvre d'un dispositif d'arcades chemisées déjà attesté à Fréjus (RIVET *et alii*, 2000, p. 271). L'intérieur des arcades pouvait alors être comblé par du sable, comme cela semble avoir été le cas à Fréjus ou par tout autre remblai, voire par des amphores comme cela a été observé à Lyon dans le quartier tout proche de Saint-Just (REYNAUD *et alii*, 1973) ou dans l'*Insula* 39 à Augst, en Suisse (MARTIN-KILCHER, 1994, p. 517-519). Mais d'autres murs de soutènement sont assurément dépourvus de mur-chemise, c'est notamment le cas à Langres où les vingt-quatre arcades d'un mur de soutènement long de 140 m sont restées ouvertes (BARRAL *et alii*, 2014).

2.2. La partie méridionale du mur de soutènement

Au sud des voûtes, le mur de soutènement oriental maintenant les terrasses de l'Antiquaille se poursuit sous la forme d'un mur rectiligne, également en granite et épais d'1,60 m (fig. 8, n^o9 et fig. 14). Ce mur s'inscrit certainement dans la continuité de celui qui chemisait autrefois les arcades. Il a pu être observé en plusieurs points sur une longueur d'environ 16 m. Sur ce tronçon, deux renforts maçonnés ont été ancrés dans le parement interne du mur, à l'intérieur même des remblais qu'il soutient. Cette pratique a-t-elle été une réponse à une contrainte de place en contrebas du mur de terrasse ? De ce côté, il n'est pas possible de se prononcer sur l'absence ou non de contreforts extérieurs sur la seule base des quelques observations faites de son parement externe. L'enluminure représentant la maison de Pierre Sala au début du XVI^e s. figure bien des contreforts sur ce qui s'apparente à ce mur, mais il peut s'agir de rajouts postérieurs à sa construction (fig. 4, *supra*). L'association de murs de soutènement droits et de tronçons constitués d'arcades est courante dans les constructions antiques de ce type (Butte Saint-Antoine à Fréjus, «terrasse Cléberg» et peut-être mur de Saint-Just à Lyon). De plus, l'existence de contreforts internes a pu s'observer sur d'autres sites telle que la *villa* romaine de la Buisse, en Isère, où l'un des murs de soutènement, conservé sur près de 4 m de hauteur, est formé de deux arcades dans sa partie orientale, à l'origine masquées par un mur, et, dans sa partie ouest, d'un mur droit comportant huit contreforts pleins en demi-cercle, aménagés contre son parement interne (JOSPIN, 2004).

Le mur droit formant, avec les arcades, le mur oriental de la terrasse supérieure de l'Antiquaille, se poursuivait en direction du sud selon un tracé visiblement rectiligne (fig. 8). Une portion de son fourrage a été mise au jour au sud de la tour méridionale, mais, dans ce secteur, il est la plupart du temps englobé dans les maçonneries modernes soutenant la façade orientale des anciens bâtiments du couvent. À son extrémité sud, il se terminait approximativement au droit de la façade sud des bâtiments du couvent, ce qui lui conférait une longueur de 50 m depuis les arcades. Au niveau de la terrasse intermédiaire de l'Antiquaille, la hauteur de ce mur peut être estimée à environ 5,70 m si l'on considère le terrain naturel situé au pied du mur comme étant à peu près le niveau de sol antique de l'espace situé en contrebas. Enfin, le mur de soutènement retenant, à l'est, les terrasses supérieure et intermédiaire du clos de l'Antiquaille, reconnu sur une longueur de 80 m, est orienté N 7° E. Il s'inscrit ainsi parfaitement dans la trame urbaine mise en place dès l'époque augustéenne dans le quartier du théâtre, de l'odéon et de l'Antiquaille (trame B de

Fourvière), dont les *cardines* ont une orientation comprise entre N7° E et N10° E. Ces derniers ont un entraxe compris entre 50 et 55 m. À l'ouest, la voie bordant les terrasses de l'Antiquaille (rue de la *domus Juliana*) est située à 60 m de leur bord oriental. La présence d'une autre voie située en contrehaut ou en contrebas du mur de terrasse oriental est donc envisageable, mais aucun indice ne permet de l'attester.

2.3. L'organisation des terrasses antiques

Les traces d'occupation antique mises au jour ces dernières années sous les ailes nord et sud du cloître de l'Antiquaille (BERNOT *et alii*, 2012) ont permis de mieux cerner la disposition des terrasses antiques occupant la partie nord du clos (fig. 8). Le sol en *terrazzo* découvert sous l'aile nord est à la cote de 259,15 m NGF. La portion de bâtiment mise au jour sous l'aile sud est, quant à elle, à l'altitude de 258,00 m NGF, mais ce bâtiment est à l'origine semi-enterré et il est possible de restituer le sol extérieur à au moins 258,50 m NGF. Ces données sont complétées par la découverte en 1955, lors de travaux de voirie, d'un bâtiment antique sous la montée Saint-Barthélemy, à proximité de la place de l'Antiquaille, et dont le sol pavé a été topographié à la cote de 258,45 m NGF (fig. 8, n° 6). À l'époque antique, l'extrémité nord du clos de l'Antiquaille est donc occupée par une terrasse dont le sol se situe à une altitude comprise entre 258,45 et 259,15 m NGF. Large d'environ 60 m, elle est bordée, à l'ouest, par la rue de la *domus Juliana* et, à l'est, par le mur à arcades. Dans sa partie nord-ouest, cette terrasse supérieure semble avoir été dominée par une autre terrasse, plus haute de quatre ou cinq mètres (estimation), et soutenant la voie est-ouest interprétée jusque-là comme le *decumanus*. La présence de cette terrasse repose sur des découvertes anciennes faites en 1955 (vestiges de mur bordant la voie nord-sud et découverts à la cote de 264,92 m NGF ; fig. 8, n° 1) et par celles faites par A. Audin en 1962 (fond de citerne à 261,08 m NGF et vestiges de murs à l'altitude supérieure de 263,63 m NGF ; fig. 8, n° 4 et 5 ; AUDIN, 1963).

Trois mètres en contrebas de la terrasse supérieure, un aménagement similaire a été identifié. En effet, en 1758, lors du creusement d'une citerne sous la terrasse haute du couvent, c'est-à-dire immédiatement au sud de l'aile méridionale du cloître et de sa chapelle, une mosaïque a été découverte ; elle aurait été laissée en place sous le sol de cette citerne (fig. 8, n° 10). Ce sol peut donc être restitué à la cote d'environ 256 m NGF, soit approximativement trois mètres en contrebas de la terrasse supérieure présente au nord. Le mur de soutènement délimitant ces deux terrasses peut donc être restitué à peu près à l'aplomb de la façade sud des bâtiments du cloître (fig. 8, n° 11).

Au sud de la terrasse intermédiaire s'étend une nouvelle terrasse. Le mur de soutènement délimitant ces deux espaces se situe sans doute dans le prolongement du mur pignon méridional des bâtiments du couvent (fig. 8, n° 12) puisque le mur de soutènement oriental des terrasses ne se poursuit pas au-delà (HOFMANN *et alii*, à paraître).

Le sol de cette terrasse inférieure se situe à une altitude voisine de 250,35 m NGF. Parmi les nombreuses observations faites au XIX^e s. par F. Artaud sur le clos de l'Antiquaille, l'une concerne le mur de soutènement séparant les terrasses inférieure et intermédiaire (fig. 8, n° 12). Il écrit que « vers ces cachots [sous-entendu les loges pour les femmes aliénées], on aperçoit des vestiges de murailles antiques, ou plutôt des contreforts d'une grande épaisseur » (ARTAUD, 1846, p. 23). À la lecture du plan de l'hospice de l'Antiquaille dressé quelques années auparavant par R. Flachéron, en 1834, on s'aperçoit, en effet, que les loges des femmes aliénées

sont situées au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment de la rotonde (fig. 2), lequel est édifié sur la terrasse antique inférieure. Sur ce plan, il est également fait mention de la « nouvelle construction de vingt-quatre loges pour les femmes aliénées » ; elles se situent le long du mur de soutènement antique supposé séparant la terrasse inférieure de la terrasse intermédiaire.

3. CHRONOLOGIE DU MUR DE TERRASSE ORIENTAL : LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La nature de l'opération liée au dégagement en plan du mur de terrasse à arcades autorisait peu de creusement dans les niveaux sédimentaires, elle n'a ainsi livré qu'une quantité modeste d'éléments céramiques (300 restes pour 49 individus). Ce mobilier provient de neuf unités stratigraphiques appartenant aux remblais de comblement accumulés intentionnellement entre le versant oriental de la colline et l'arrière du mur de soutènement. Il s'agit donc d'un matériel d'origine détritique, en position secondaire, relativement fragmenté et qui n'est pas nécessairement en lien direct avec une occupation liée au chantier de l'aménagement au sein duquel il se retrouve piégé. Sa chronologie constitue néanmoins un *terminus a quo* particulièrement précieux pour la datation de l'ouvrage.

3.1. Description catégorielle et typologique

Compte tenu de son origine stratigraphique et de son homogénéité, le mobilier a été étudié comme formant un ensemble cohérent (fig. 16).

La céramique sigillée de mode C de tradition italique n'est représentée que par une tasse hémisphérique ansée de type Haltern 14 dont seuls la lèvre et le haut de la panse guillochée sont conservés (fig. 17, n° 1). L'essentiel de la céramique fine de table est très majoritairement constitué d'imitations de sigillée à engobe noir (n° 2 et 3), à engobe rouge (n° 4 à 11), en *terra nigra* (n° 12) ou en céramique fine grise (n° 25). Ces productions puisent dans le répertoire de la céramique sigillée italique les formes Goudineau 1, 6 et 21 (GOUDINEAU, 1968).

Quatre fragments d'imitation de sigillée à engobe noir révèlent la présence d'une assiette Cons. 1 à bord droit (fig. 17, n° 2) ; un bord arrondi fragmentaire ne permet pas une distinction

Catégorie	Production	NR	%	NMI	%
Fines	Sigillée italique	1	0,3	1	2
	Imitation de sigillée (engobe sombre)	4	1,3	3	6,1
	Imitation de sigillée (engobe oxydé)	24	8	8	16,3
	<i>Terra nigra</i>	2	0,6	1	2
	Grise fine	4	1,3	2	4,1
	Paroi fine	8	2,6	7	14,3
	Gobelet d'ACO	5	1,6	3	6,1
	Céramique peinte	2	0,6	1	2
Total céramiques fines		50	16,6	26	53
Communes	Vernis rouge pompéien	3	1	3	6,1
	Commune culinaire (mode B)	102	34	12	24,5
	Commune claire	71	23,6	3	6,1
	Commune de stockage	6	2	0	0
Total céramiques communes		182	60,6	18	36,8
Transport	Amphores	68	22,6	5	10,2
TOTAL		300	100	49	100

Fig. 16. Répartition des céramiques antiques du mur à arcades par productions (É. Bertrand).

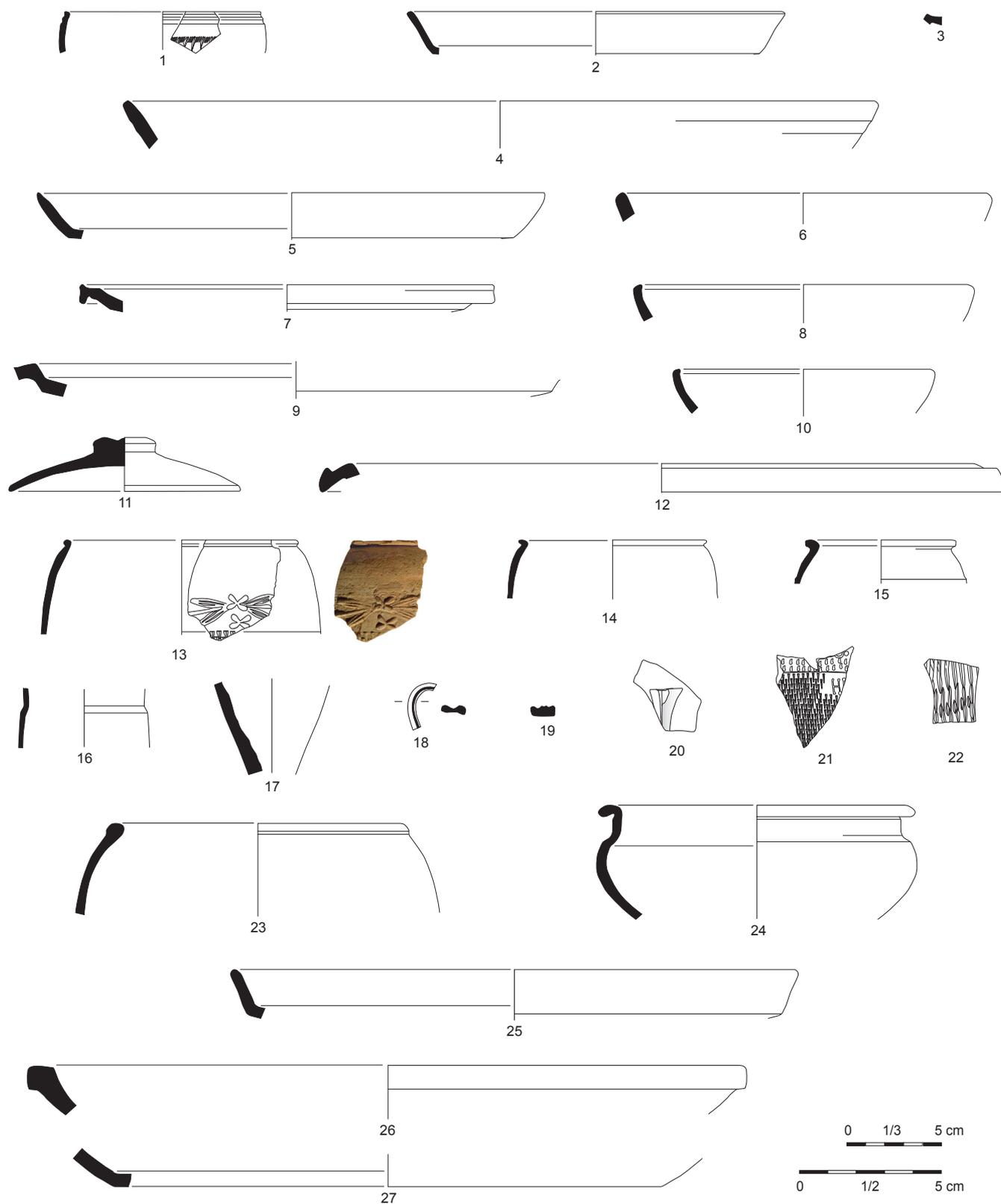


Fig. 17. Céramique provenant du remblai à l'arrière du mur à arcades. **1.** Sigillée; **2 à 11.** imitations de sigillée; **12.** terra nigra; **13 à 22.** parois fines; **23.** céramique peinte; **24 et 25.** grise fine; **26 et 27.** Vernis rouge pompéien (échelle 1/3, sauf 13, 14, 20 à 22: échelle 1/2; É. Bertrand).

assurée entre une seconde assiette ou un bol ; enfin un fragment de lèvres peut être attribué au type Cons. 10 (service Ia, fig. 17, n° 3).

Les sigillées de mode A (imitations à engobe oxydée) sont plus nombreuses avec vingt-quatre restes. Le répertoire typologique est identique avec deux assiettes Cons. 1 (fig. 17, n° 4 et 5), deux assiettes Cons. 10 (n° 7 et 9) et quatre bols à bords arrondis de type Goudineau 21 (n° 6, 8 et 10). Le profil d'un couvercle complet (paroi bombée, bouton tournassé, fig. 17, n° 11), assimilable au type Haltern 17/Cons. 54, s'ajoute à la platerie.

Bien que son mode de production se distingue clairement des imitations de sigillée engobées, une assiette en *terra nigra* reproduit clairement une assiette du service Ia (Cons. 10.1.2 ; fig. 17, n° 12) dont le profil reste mal documenté parmi la typologie des productions de l'Allier (LALLEMAND, 2005). Enfin, une assiette en céramique grise fine (n° 25) se réfère à nouveau au type d'assiette Cons. 1. La céramique grise fine fournit aussi un profil de jatte dont la typologie est sans lien avec le répertoire de la sigillée italique. Il s'agit d'un vase hémisphérique couronné par une lèvre en bourrelet pendant sur un col cylindrique en retrait (n° 24).

La céramique à paroi fine et les gobelets d'ACO complètent la vaisselle de table avec treize fragments caractérisant une dizaine de vases. Trois gobelets d'ACO sont différenciables : un bord est conservé jusqu'à la limite entre la panse moulée et la partie haute tournée (fig. 17, n° 14), un second bord demeure pourvu d'une partie de sa frise décorative (n° 13), enfin un tessou à picots porte la marque du potier *Hilarus* (n° 21). La marque *Hilarus* est identifiée par l'initiale H et le I incomplet. Ce nom de potier, souvent associé à celui d'ACO, est présent sur les sites de production connus à Saint-Romain-en-Gal (DESBAT, 1985), Lyon-Loyasse et Lyon-La Muette (DESBAT *et alii*, 1996). La graphie de la signature, avec des lettres fines et des hastes pourvues d'apex circulaires est particulièrement proche des signatures de l'atelier de Loyasse (*ibid.*, p. 26, 37, 69-71). La signature de l'Antiquaille est insérée sous la frise, dans le semis de picots sans ajout décoratif (la signature d'*Hilarus* est souvent encadrée de dauphins) ; un O fragmentaire suivi d'un point apparaît au sommet de la frise montrant deux rangées de feuilles.

La frise décorative d'un gobelet d'ACO en pâte claire (fig. 17, n° 13) montre deux niveaux de fleurons à quatre pétales qui sont dans le niveau supérieur encadrés de feuilles nervurées en diagonales. Cette frise n'est pas répertoriée dans la publication des ateliers lyonnais (DESBAT *et alii*, 1996, p. 73-75) ; on en retrouve toutefois un exemplaire parfaitement similaire parmi le mobilier de l'horizon II de la fouille du « sanctuaire de Cybèle » (DESBAT, 2012, annexe 49, n° 8).

Les autres éléments typologiques des céramiques à paroi fine évoquent un gobelet ovoïde (fig. 17, n° 15), un gobelet fusiforme à décrochement (n° 16), des tasses ansées sombre (n° 18) ou rouge (n° 19). Une panse porte un décor d'épine à la barbotine courante sur les gobelets ovoïdes Mayet III (n° 20), tandis qu'un tessou guilloché a pu appartenir à un gobelet cylindrique (n° 22). Enfin, un reste de panse, poissée à l'intérieur, atteste la présence d'un balsaire sur pied (Haltern 30 ; n° 17).

La céramique peinte est représentée par deux tessous : un bol de Roanne est engobé de blanc en partie supérieure (fig. 17, n° 23), un fragment de panse porte des traces d'engobe rouge et blanc.

La romanisation de la batterie culinaire est sensible au travers de la présence de quelques éléments de plats à vernis rouge pompéien. Deux éléments typologiques sont conservés : un fond (fig. 17, n° 27) et une lèvre rectangulaire de plat Goudineau 13 (n° 26 ; GOUDINEAU, 1970, p. 166-167). La pâte de ces fragments ne montre pas les dégraissants caractéristiques des produc-

tions campaniennes par ailleurs reconnaissables sur un fragment de fond.

Les autres céramiques culinaires sont toutes des pots non-tournés en céramique commune sombre (fig. 18, n° 1 à 9). La plupart sont dotées d'un col côtelé montrant des traces de lissage assurant la finition de la surface. Un col en bobine plus élané (n° 8) a reçu des bandes de lissage régulièrement espacées à vocation plus décorative. Cette catégorie de vase est de loin la plus abondante avec 30 % des restes (24,5 % du NMI).

Les céramiques communes claires apportent aussi un nombre important de tessous (23,6 %), mais le nombre de vases reste plus modeste (6,1 % du NMI). Seuls deux pieds annulaires de cruches (fig. 18, n° 10-11) et quelques éléments d'anses sont identifiables.

Le corpus des amphores est significatif avec 68 fragments, les éléments typologiques étant toutefois peu nombreux avec une lèvre d'Haltern 70 (fig. 18, n° 12), une anse bifide de Dr. 2/4 (n° 13) et un pied annulaire (n° 14). L'épaulement peu marqué d'une panse fusiforme pourrait appartenir à une amphore Dr. 12 (n° 15).

3.2. Analyse chronologique

En dépit d'un nombre limité de fragments, l'ensemble des céramiques antiques fournit assez d'éléments pour cerner assez précisément sa chronologie. La faiblesse du lot réside principalement dans la pauvreté du répertoire de la sigillée. L'unique tessou est néanmoins identifiable, la tasse Haltern 14 a fait l'objet ces dernières années de nombreuses discussions sur sa chronologie longtemps restée basse (DORAY, 1992). La circulation de cette forme à l'époque augustéenne haute est désormais bien établie. Elle est abondamment représentée dans le dépotoir L3 de Loyasse (GENIN, 1994, p. 328-329) daté des années 30-20 av. J.-C., dans la fosse augustéenne ancienne découverte sous le musée gallo-romain (DESBAT *et alii*, 1989, p. 104 et 118) et on la retrouve de manière encore plus précoce au sein de l'horizon Ib des fouilles du sanctuaire de Cybèle (DESBAT, 2012, annexe 41) qui suit immédiatement les années de fondation de la colonie (40-30 av. J.-C.).

Les imitations de sigillées, tous types de production confondus, ne fournissent que des assiettes du service Ia. La présence majoritaire des imitations par rapport à la sigillée de mode C est plutôt caractéristique des ensembles les plus précoces (Cybèle, horizon Ia, avant 40 av. J.-C., DESBAT, 2012). L'analyse de ce lot confirme à nouveau le caractère archaïsant du répertoire typologique des imitations (DESBAT *et alii*, 1996, p. 222-227).

Les céramiques à paroi fine apportent des compléments essentiels à l'analyse chronologique. Le tessou de gobelet à épine (pl. 1, n° 20) rappelle la présence de ce type de vases dans les contextes lyonnais les plus précoces (Cybèle horizon Ib ; DESBAT, 2012, annexe 41) et parfois antérieurs à la fondation de la colonie (fossé de l'hôpital Sainte-Croix 60-40 av. J.-C. ; MAZA, 2001, p. 432-434). L'apparition des gobelets d'ACO est un fait notable. Présents dans le dépotoir L3 du bas de Loyasse (GENIN, 1994, p. 335-340) en 30-20 av. J.-C., ils témoignent de l'activité de l'atelier de Loyasse avec notamment une marque *Hilarus*. Sur le site de Cybèle, leur apparition est signalée dans les contextes de l'horizon Ib (DESBAT, 2012, annexe 41, n° 12).

Le répertoire typologique des céramiques communes et des amphores n'apporte pas de précisions supplémentaires sur la chronologie des céramiques associées à la construction des maçonneries antiques. Tous les éléments typologiques observés sont néanmoins compatibles avec une datation large dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.

Malgré une représentation statistique faible, les associations du cortège des céramiques fines sont identiques, en particulier

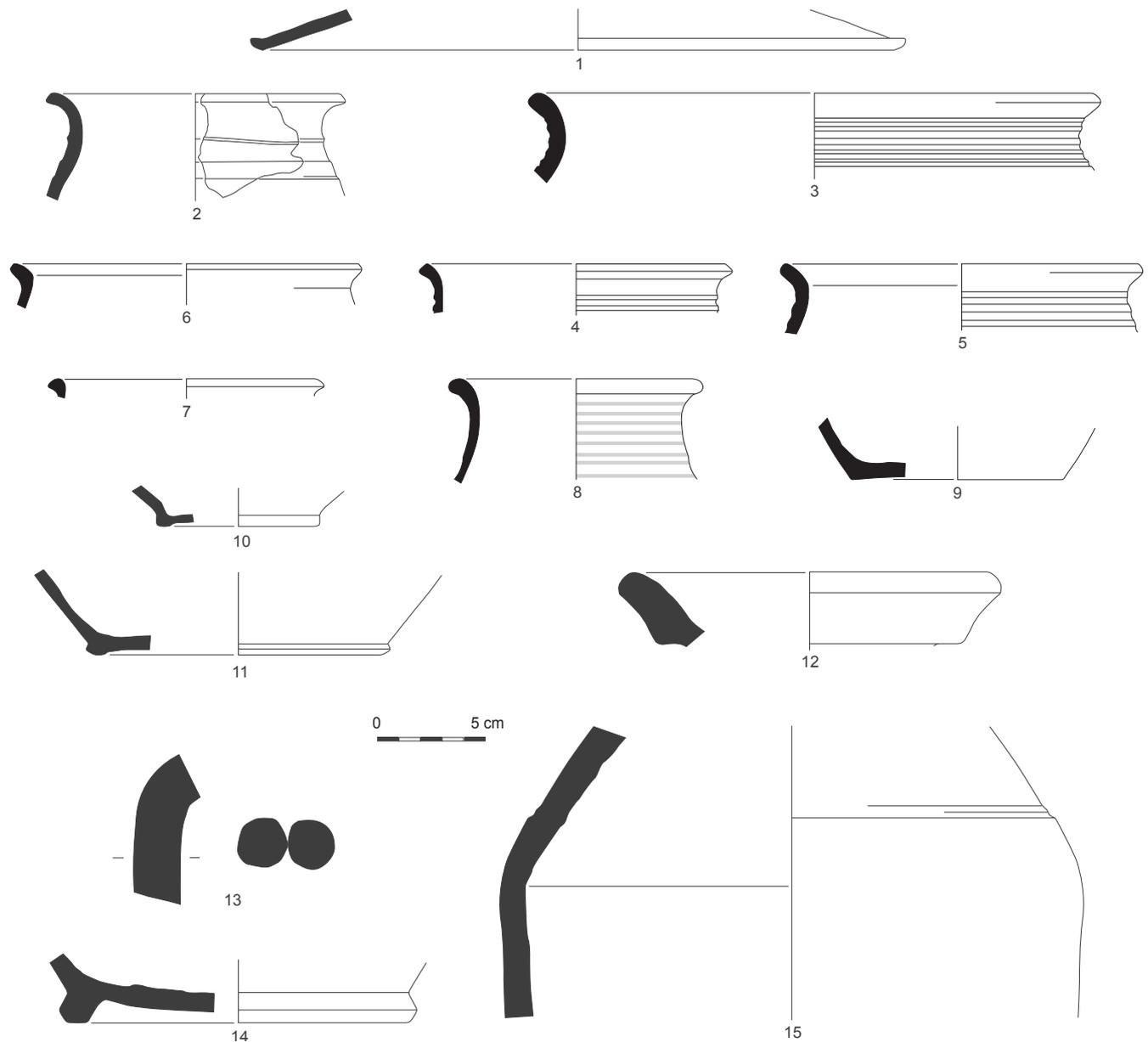


Fig. 18. Céramique provenant du remblai à l'arrière du mur à arcades. 1 à 9. Commune réfractaire sombre; 10 et 11. commune claire; 12 à 15. amphores (échelle 1/3; É. Bertrand).

pour les parois fines, à celle du dépotoir de L3 de Loyasse. Si l'apparition des gobelets d'ACO sur le site de Cybèle (horizon Ib, 40-30 av. J.-C.) est probablement légèrement antérieure à la période d'activité attestée de l'atelier de Loyasse (DESBAT, 2012, p. 85), cette présence significative parmi le mobilier de l'Antiquaille (1,6 % des restes) indique clairement l'influence des ateliers locaux sur la diffusion de ce mobilier. C'est donc plutôt dans la décennie 30-20 av. J.-C. qu'il faut replacer l'ensemble du matériel associé aux constructions antiques.

4. L'OCCUPATION DES TERRASSES AU COURS DE L'ANTIQUITÉ

Les quelques vestiges antiques mis au jour sur la terrasse supérieure de l'Antiquaille présentent une orientation nord-sud tout à fait semblable à ceux découverts sur le reste du clos, ainsi

qu'au nord, où cette orientation est imposée par les voies qui bordent les terrasses au nord et à l'ouest (fig. 8). Ces structures ne permettent cependant pas de restituer un type d'occupation particulier. L'hypothèse d'un habitat privé assez luxueux (*domus*) semble toutefois pouvoir être retenue au regard des vestiges découverts (BERNOT *et alii*, 2012).

4.1. Un sol de terrazzo mosaïqué

À l'occasion du creusement d'une fosse d'ascenseur sous l'aile nord du cloître, un sol en *terrazzo* (fig. 8, n° 13), parfaitement conservé, a été mis au jour sur les deux-tiers de la superficie du sondage (259,15 m NGF). Il est orné d'un *emblema* mosaïqué à motifs géométriques noirs et blancs, mais, en partie situé sous la berme, il n'a pu être que partiellement dégagé (fig. 19 et 20). Sa bordure occidentale a une longueur de 70 cm. Toutefois,

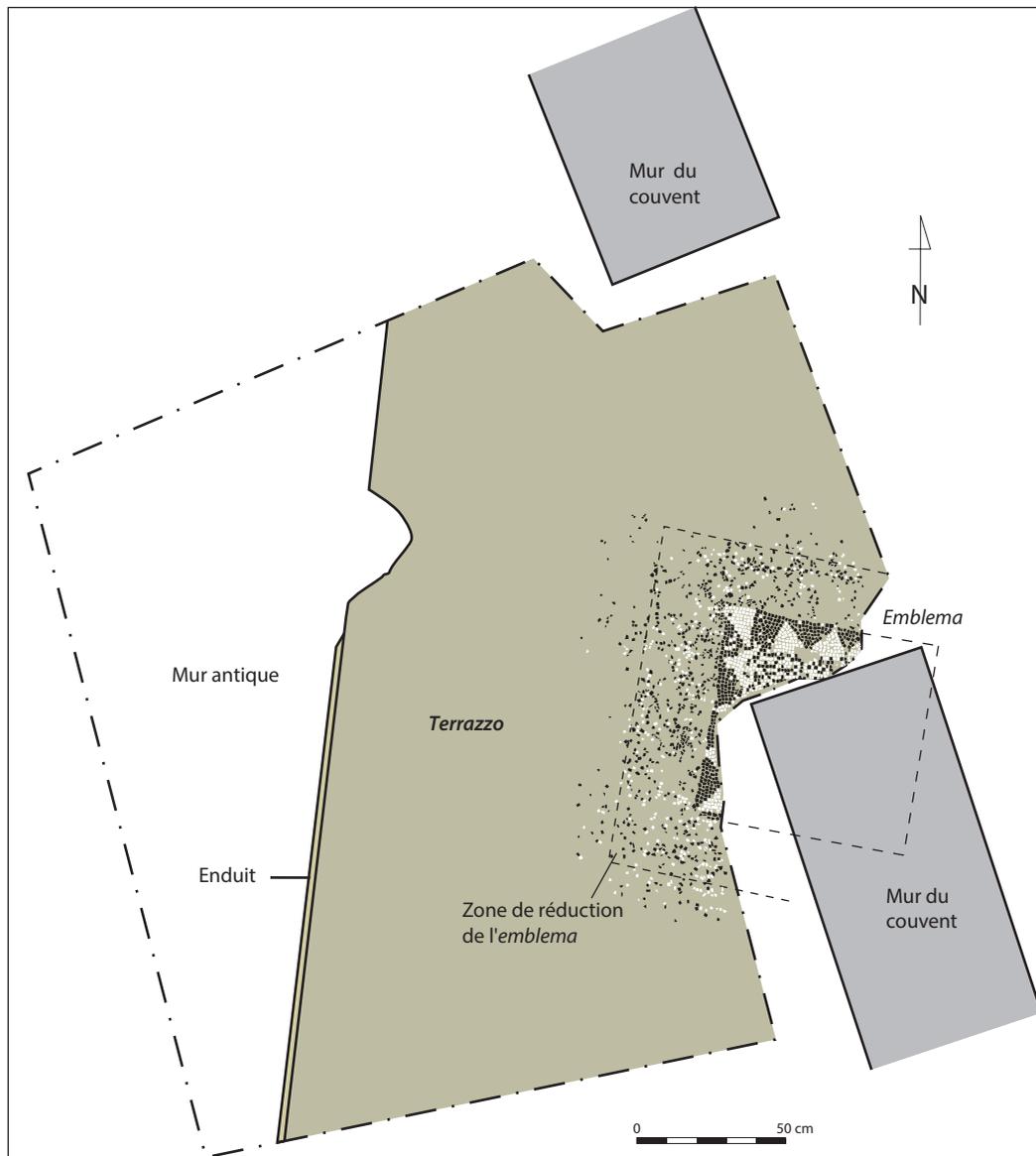


Fig. 19. Plan du sondage réalisé sous l'aile nord du cloître (E. Bernot, É. Bertrand).



Fig. 20. Terrazzo mosaïqué sous l'aile nord du cloître (É. Bertrand).

en examinant les pourtours de l'*emblema*, il apparaît que, sur une portion de 20 à 25 cm de largeur, sur ses trois côtés en partie visibles, le *terrazzo* intègre une grande quantité de tesselles noires et blanches, entières ou fractionnées. La présence et la densité de ces tesselles en remploi dans le sol, bien plus importantes que dans le reste du *terrazzo*, témoignent sans doute d'une réduction de la surface de l'*emblema*. Cela est sans doute aussi à mettre en lien avec le caractère très désordonné des motifs de la partie centrale de l'*emblema* qui résulterait d'une restauration grossière durant l'Antiquité. Les dimensions initiales de l'*emblema* avoisineraient donc plutôt 1,10 m de côté, tout au moins en ce qui concerne son bord occidental.

Le sol de cette pièce est délimité à l'ouest par un négatif de mur, épais de plus d'un mètre puisque son bord opposé n'a pu être mis au jour. Ce mur est orienté nord-sud et son fourrage, constitué d'un mortier de béton, est conservé jusqu'à la cote maximale de 259,86 m NGF. Son parement a disparu, mais le *terrazzo* qui le bordait a conservé l'empreinte de l'enduit qui le recouvrait. Si l'*emblema* de plan carré était initialement situé au centre de la

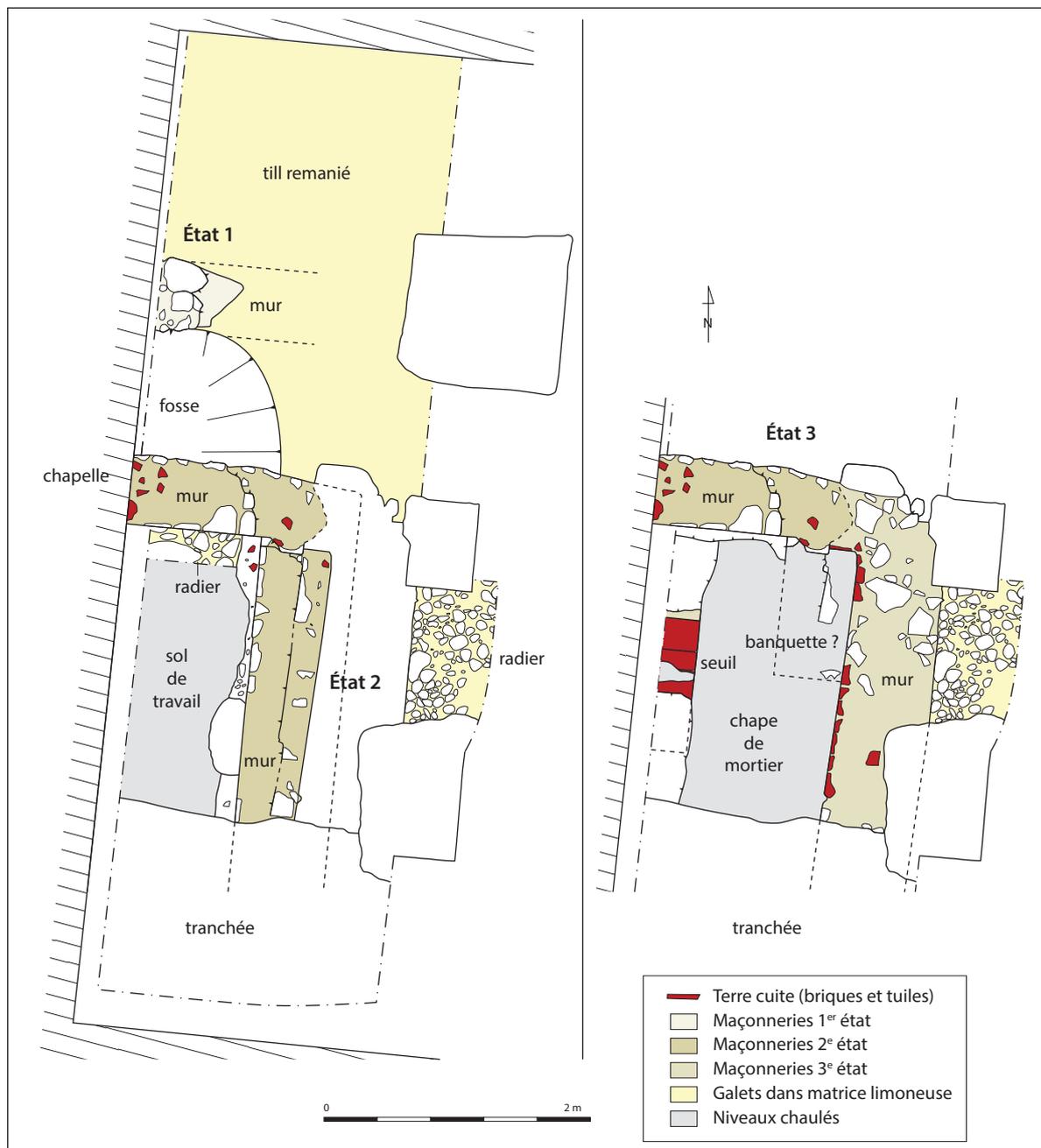


Fig. 21. Plan des vestiges antiques découverts sous l'aile sud du cloître. À gauche états 1 et 2; à droite état 3 (E. Bernot).

pièce, on peut estimer la largeur de cette pièce, d'est en ouest, à environ 3,20 m. Sa longueur maximale dégagée dans le sens nord-sud, après agrandissement du sondage au sud, est du même ordre de grandeur.

L'abandon du bâtiment – ou partie de bâtiment – est difficile à dater en raison de la faible quantité de mobilier recueillie; il pourrait se situer entre le milieu du I^{er} et la fin du II^e s. ap. J.-C. (MÈGE, 2012). Il est matérialisé par une épaisse couche d'incendie (mêlant charbons de bois, cendres et terre rubéfiée) directement posée sur le sol en *terrazzo*. Les traces de cet incendie sont également visibles à la base de la couche de démolition qui s'est déposée au même moment. Enfin, le parement du mur bordant le sol a totalement disparu. Une importante tranchée creusée au droit du parement identifie ce phénomène de récupération.

4.2. La partie sud de la terrasse

Les travaux de décaissement entrepris sous l'aile sud du cloître ont permis la fouille de plusieurs niveaux d'occupation antiques, circonscrits sur une bande large de 2,50 m le long du mur de la chapelle voisine (fig. 8, n° 14 et fig. 21). L'absence de vestige alentour s'explique notamment par un précédent abaissement du niveau de sol de la pièce, tandis que la plupart des structures mises au jour étaient dès l'origine aménagées en creux par rapport au terrain environnant.

Le plus ancien vestige consiste en un lambeau de mur d'orientation est-ouest, présent au nord de la fouille et dont seule une assise de fondation en granite est restée en place; celle-ci est disposée sur une couche de mortier épaisse de 30 cm. La largeur

de ce mur est d'environ 50 cm. Le niveau de sol de cette première occupation se situait à une altitude que l'on peut estimer entre 258,50 et 259 m NGF. Une fosse est ensuite creusée au sud du mur. Conservée sur une profondeur de 60 cm, elle est comblée par une grande quantité de résidus de démolition (notamment plus de 450 fragments d'enduit peint). Le remplissage de cette fosse est donc peut-être à mettre en relation avec l'abandon et la démolition de la première phase d'occupation du site. Il n'a toutefois pas suffisamment livré de mobilier céramique pour pouvoir être daté précisément.

Au cours du 1^{er} s. ap. J.-C., un nouveau bâtiment s'installe en lieu et place – ou à proximité immédiate – des niveaux d'occupation précédents. Deux murs perpendiculaires forment l'angle nord-est d'une pièce. Ils sont fondés dans un remblai drainant constitué de galets, présent sous et autour du bâtiment où il a pu être observé jusqu'à la cote de 258,18 m NGF. Ce premier bâtiment, dont le fond est à une altitude moyenne de 257,80 m NGF, est donc semi-enterré sur au moins 50 à 60 cm. Le mur nord du bâtiment a une largeur d'environ 50 cm. À l'extérieur, il est fondé en tranchée étroite tandis qu'à l'intérieur il repose directement sur le radier. Sa face interne présente un parement soigné, aux assises régulières et constituées de moellons de granite. Le mur oriental du bâtiment, auquel il est lié, présente des caractéristiques similaires. Sa construction s'est cependant faite, côté intérieur, en tranchée large dans le drain de galets. Aucun sol construit en lien avec ce premier bâtiment n'a été découvert. Son fond est formé par un sol de travail très induré recouvrant le sommet du radier subjacent. L'absence de sol d'habitation visible s'explique sans doute par la présence, à l'origine, d'un plancher dont l'extrémité des solives reposait, à l'est, sur un ressaut large d'environ 30 cm et aménagé le long du mur oriental.

Dans un second temps, le bâtiment sur plancher est légèrement étendu en direction de l'est. Cela se traduit par la



Fig. 22. Vestiges de l'état 3 sous l'aile sud du cloître (E. Bernot).

reconstruction de son mur oriental déporté environ 50 cm plus vers l'est. Ce nouveau mur prend en partie appui sur l'ancien, désormais presque entièrement arasé. De cette période transitoire résulte également un niveau charbonneux et cendreux, pouvant atteindre une dizaine de centimètres d'épaisseur et tapissant le fond du premier bâtiment. Le nouveau mur oriental vient se greffer, au nord, sur le mur préexistant qui est conservé. D'une épaisseur avoisinant les 70 cm, il est constitué de moellons de granite liés par un mortier de chaux renfermant quelques charbons de bois. À l'extérieur du bâtiment, ce mur est fondé en tranchée étroite dans le remblai drainant. À l'intérieur, il présente un parement essentiellement constitué de briques et le parement du mur nord est alors lui aussi recouvert d'un placage de briques dont seul le négatif subsiste. Une cloison (en adobe ou en briques?), orientée nord-sud, est également bâtie afin de partitionner l'espace. Seul son négatif demeure visible, mais un seuil de porte, à l'origine large d'un mètre et constitué de carreaux de terre cuite, est partiellement conservé (fig. 22). Sur ce seuil, un lambeau de sol en mortier nous permet de restituer l'altitude du sol de la pièce (environ 258,00 m NGF). Enfin, dans l'angle nord-est de la pièce, un petit espace, de 54 cm de largeur et d'environ un mètre de longueur, semble délimité par l'extrémité est du négatif de placage présent contre le parement du mur nord et par l'émergence, au sol, de blocs issus de l'ancien mur oriental de l'état antérieur du bâtiment. Ce petit espace pourrait, par exemple, avoir abrité une banquette. Cette pièce, résultant d'une partition d'un bâtiment plus ancien, n'est large que d'1,10 m; elle est conservée sur une longueur de 2,20 m. Elle pourrait correspondre à un couloir chauffé ou à une petite pièce thermique comme le laisse suggérer l'emploi de briques en parement.

L'implantation du bâtiment mis au jour sous l'aile sud de l'ancien couvent de l'Antiquaille succède donc à la destruction d'un bâti antique antérieur, mais qui n'a pu être daté. Le nouveau bâtiment, qui dans son état initial est sans doute un bâtiment sur plancher, n'a cependant pas livré de mobilier permettant de préciser sa date de construction. Sa transformation en pièce chauffée est mieux connue. La couche de cendres et de charbons déposée à ce moment a livré 236 de tessons très fragmentés parmi lesquels la présence de sigillée du sud de la Gaule fournit un *terminus post quem* de 15 ap. J.-C. La principale couche de démolition a, pour sa part, livré moins d'une vingtaine de tessons. Parmi ceux-ci la présence d'un fragment de Drag. 37 en sigillée du centre de la Gaule laisse penser que l'installation de ce remblai remonte au plus tôt à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., voire à la première moitié du siècle suivant (MÈGE, 2012).

La démolition de ce bâtiment est également matérialisée par la présence, au sud, d'une importante tranchée orientée est-ouest, coupant les murs et les sols du bâti antique et comblée par des matériaux de démolition. Trop large pour être en lien avec la construction de l'aile sud du cloître au XVII^e s., cette tranchée résulte certainement de la disparition du mur de soutènement (fig. 8, n° 11) séparant les terrasses romaines intermédiaire et supérieure (effondrement ou démolition). Sa formation ne peut être datée; elle intervient nettement après l'abandon des structures antiques, probablement assez tardivement. Deux autres événements viendront également perturber les vestiges antiques: la construction, dans les années 1630, de la chapelle du couvent dont les fondations ont mis au jour une « Sale toute pavée à la mosaïque » (MORNEX *et alii*, 2003, p. 20; fig. 8, n° 15) et l'abaissement du sol de la pièce de plus de 50 cm au XIX^e ou au XX^e s.

4.3. Une cuve circulaire enterrée

Dans l'angle sud-ouest des caves aménagées à la fin du XIX^e s., sous la moitié est de la cour du cloître, les vestiges d'une ancienne maçonnerie ont été mis au jour à l'occasion d'une étude de bâti (BERNOT *et alii*, 2012). Cette structure se présente sous la forme d'une imposante cuve circulaire, à l'origine enterrée ou semi-enterrée, d'un diamètre intérieur restitué de 2,60 m et conservée sur une hauteur d'au moins 2,10 m (fig. 8, n° 6, fig. 23 et 24). Ses parois, épaisses d'environ 40 cm et constituées de moellons de gneiss et de granite, ont été maçonnées en tranchée étroite dans la moraine. Le fond de la cuve est également maçonné et formé par la superposition d'au moins deux épaisses chapes de béton à agrégat très grossier (graviers et petits galets dont les plus

gros ont un diamètre de 6 à 8 cm). Il a ensuite été recouvert d'un dallage en calcaire à gryphées disposé sur une nouvelle couche de béton, moins grossière que les précédentes, épaisse de 10 à 15 cm, renfermant une faible proportion de tuileau et également présente sur les parois.

Une dernière couche d'enduit, cette fois très fine, a été appliquée sur les parois internes et le fond de la cuve. Cet enduit est constitué d'un mortier de chaux à base de sable fin et comportant quelques inclusions de tuileau en faible proportion. Il est toutefois impossible de savoir si cet enduit de finition a été mis en place dès l'origine ou s'il s'agit d'une réfection postérieure en lien avec une utilisation secondaire.

La datation et la fonction de cette imposante cuve enterrée demeurent énigmatiques. Son mode de construction présente de nombreuses similitudes avec les techniques de construction antiques : superposition de chapes de béton de différentes granulométries, emploi exclusif du gneiss et du granite dans les parois et présence d'une épaisse couche d'enduit de béton sur les parois. L'emploi du calcaire à gryphées, utilisé ici pour le dallage de la cuve, n'est toutefois pas coutumier des constructions de cette époque. Cette cuve est sans aucun doute antérieure à la construction du cloître par les Visitandines compte tenu de son emplacement, car située sous l'un des piliers soutenant les arcades de la galerie méridionale. Elle pourrait donc dater de l'époque des maisons Sala ou Buatier, c'est-à-dire avoir été construite dans le courant du XVI^e s. Toutefois, son mode constructif ne ressemble en rien à ce que l'on connaît dans la région pour cette période, caractérisée par l'usage de matériaux hétéroclites et la présence de calcaire jaune du Mont d'Or. La position altimétrique de la cuve (fond à 157,50 m NGF) ne permet pas non plus de la rattacher à une période d'occupation en particulier. Ses parois ont pu être observées jusqu'à la cote maximale de 259,60 m NGF, ce qui en ferait une structure semi-enterrée à l'époque antique et totalement enterrée à l'époque moderne.

En ce qui concerne la fonction de cette cuve, plusieurs hypothèses peuvent être proposées. Il pourrait s'agir d'une cuve liée à un artisanat, ce qui laisserait dans ce cas sous-entendre qu'elle faisait partie d'un ensemble plus vaste, avec par exemple la possibilité

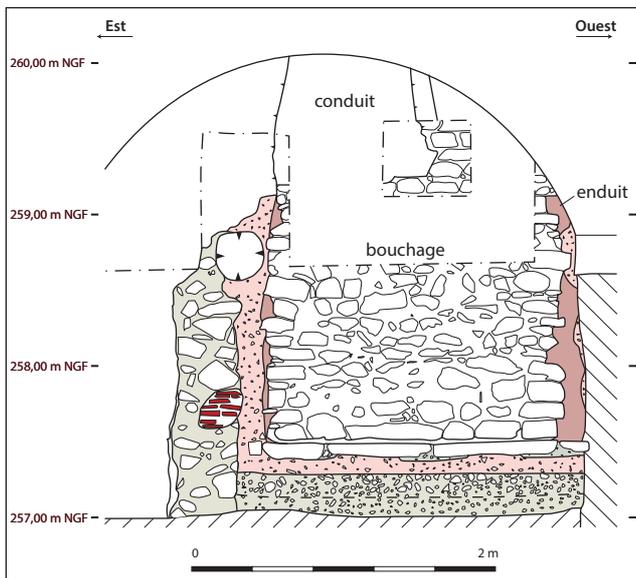


Fig. 23. Relevé de la cuve découverte dans les caves, sous la cour du cloître (E. Bernot).



Fig. 24. Vestiges de la cuve découverts sous la cour du cloître (C. Ducourthial).

d'avoir à l'origine toute une batterie de cuves. Bien que pour l'époque romaine ces cuves soient généralement de forme quadrangulaire (cuves à vin, à huile, de salaison, etc.), on connaît plusieurs tanneries présentant des cuves (*fullonica*) de forme cylindrique ou tronconique et des similitudes incontestables avec la cuve découverte à l'Antiquaille en ce qui concerne leur mode constructif (LEGUILLOUX, 2008). Cependant, le tannage est une activité gourmande en eau et l'éloignement des cours d'eau par rapport au site de l'Antiquaille ne permet pas de retenir cette proposition. L'hypothèse d'une cuve faisant office de réservoir peut également être émise. Toutefois, les citernes antiques – comme modernes – sont généralement de plan rectangulaire et la faible proportion de tuileau présente dans les mortiers ne milite pas en ce sens. La fonction de glacière peut également être écartée car le fond de ces cuves doit nécessairement être perméable à l'eau, ce qui n'est pas le cas ici. Enfin, l'hypothèse d'un silo enterré destiné par exemple au stockage des grains, pourrait être retenue.

La cuve découverte dans l'angle sud-ouest des caves de la cour est mitoyenne d'une ancienne grotte, probablement une grotte de jardin au XVI^e s. et apparentée au caveau de saint Pothin par les religieuses à la fin du siècle suivant. À l'entrée du petit réduit occidental situé dans le caveau et interprété comme étant le cachot du saint, un petit bassin est disposé en saillie vers l'extérieur. Un manuscrit daté de 1695 explique les raisons de sa présence : la mère de Riants « eût l'inspiration de prier saint Potin de donner la vertu des saintes Reliques à l'eau qu'on feroit reposer dans son Cachot ; grâce qu'il luy accorda en telle sorte que depuis l'on donna continuellement de cette eau salutaire qui guérissoit toutes les maladies et qui faisoit de grand miracles et qui continue » (MORNEX *et alii*, 2003, p. 131). Or, à la base de la paroi occidentale de la cuve se trouve un tuyau de plomb, inséré *a posteriori* et scellé par un mortier de chaux. Ce tuyau, d'une longueur d'un mètre, débouche dans le « cachot » de saint Pothin et correspond donc à la canalisation mise en place par les Visitandines à la fin du XVII^e siècle afin d'alimenter en eau le bassin du cachot et fournir de l'eau miraculeuse.

L'ancienne cuve, réutilisée un temps par les religieuses, a donc été presque entièrement détruite lors des grands travaux entrepris dans les années 1881-1882 pour la reconstruction de l'aile est du cloître, des deux-tiers de son aile sud et l'aménagement des caves sous la moitié orientale de la cour ; le sous-sol du reste de la cour est alors déjà occupé par le caveau de saint Pothin et la chapelle souterraine qui lui est attenante. Les vestiges de la cuve ont donc été englobés dans les murs de la cave, ce qui restait de son volume intérieur a été bouché par des moellons et le tout a été généreusement enduit (fig. 24).

5. L'INTÉGRATION DES STRUCTURES ANTIQUES AU BÂTI MODERNE

5.1. La maison des champs de Pierre Sala

Lorsque Pierre Sala fait construire sa « maison des champs » dans le clos de l'Antiquaille, au début du XVI^e s., le paysage demeure fortement marqué par la topographie antique du site. Sa nouvelle demeure prend appui sur les cinq arcades méridionales appartenant au mur oriental des terrasses romaines. Lors de ces travaux, les arcades antiques, qui devaient se trouver pour partie ruinées, sont partiellement chemisées par de nouvelles maçonneries. Ces travaux de confortement et de restauration ont particulièrement affecté les arcades septentrionales (arcades 1, 2 et partiellement 3), tandis que les arcades méridionales

(arcades 4 et 5) devaient être beaucoup mieux conservées (fig. 8 et 25). La maison représentée sur les enluminures du début du XVI^e s. confirme l'état des maçonneries antiques à cette période puisque les deux arcades sud sont encore chemisées par leur mur (fig. 4). Ce dernier est muni de plusieurs contreforts qui peuvent être des rajouts postérieurs. À l'inverse, au nord de la maison, la continuité des arcades antiques n'est pas figurée sur ces représentations, signe de leur grande vétusté à cette époque. Ces arcades ne seront redécouvertes que plusieurs décennies plus tard, lorsque les Buatier, héritiers de Pierre Sala, agrandiront la maison en direction du nord en s'appuyant sur les vestiges d'au moins deux autres arcades.

Au sud, le mur de soutènement antique, conforté par de nouvelles maçonneries, voire ponctuellement reconstruit, continue à servir de limite à la terrasse située dans le prolongement de la maison. Le plan scénographique de la ville de Lyon réalisé vers 1550 laisse apparaître un changement de niveau sur la longueur de ce mur ; on pourrait y voir une persistance du dénivelé séparant autrefois les terrasses antiques supérieure et intermédiaire, mais il faut rester prudent quant à l'interprétation de cette vue qui restitue, par exemple, de manière erronée, des arcades au sud de la maison. À l'extrémité sud de la terrasse moderne se trouve sans doute la chapelle édifiée par Pierre Sala ; il n'en subsiste aucune trace.

Au XVI^e s., la partie nord du clos de l'Antiquaille se présente sous la forme d'une vaste esplanade triangulaire aménagée de plain-pied. La maison bâtie par Pierre Sala en occupe la partie orientale tandis que les communs se développent à l'arrière, le long de la montée Saint-Barthélemy (fig. 7). Leurs fondations ont pu être mises au jour sous l'aile nord du cloître et à l'occasion des études de bâti menées dans cette partie du site (BERNOT *et alii*, 2012). Les murs ainsi découverts dessinent au moins quatre petits bâtiments mitoyens adossés au mur de clôture bordant la rue. À l'origine, ils étaient certainement, pour bon nombre d'entre eux, bâtis en pisé sur un soubassement maçonné ; l'un d'eux est encore actuellement conservé en élévation sous cette forme. À ces bâtiments extérieurs, il est possible d'associer une cave, identifiée à l'occasion d'un précédent diagnostic et située au sud du corps d'habitation principal (fig. 7 ; BERNOT *et alii*, 2008). Il pourrait s'agir de la cave du « grangier » mentionnée dans le contrat de location de la maison des Buatier en 1586. Sa présence nous permet donc de situer au-delà de cette cave la limite méridionale de la terrasse supérieure héritée de l'Antiquité et sur laquelle Pierre Sala est venu bâtir sa maison. C'est précisément sur ce terrain qu'un cloître sera édifié au cours du siècle suivant.

5.2. Le couvent des Visitandines

En 1630, lorsque les Visitandines prennent possession de leur domaine, elles s'installent, dans un premier temps, dans le logis acheté aux Buatier, qu'elles adaptent ensuite en l'englobant dans leur cloître (fig. 26). Ainsi, les nouveaux bâtiments formant la façade orientale du couvent prennent appui et englobent les vestiges du mur de soutènement antique (fig. 27). C'est sans doute le cas pour la partie neuve de l'aile est du cloître, dont aucune trace n'est conservée. De même, la façade est de l'infirmerie construite dans les années 1630, située au sud du couvent, et les soubassements de la nouvelle infirmerie construite dans son prolongement au milieu du XVII^e s., prennent appui sur les ruines du mur de terrasse antique, partiellement rebâti au cours du siècle précédent (fig. 7). Le changement de niveau entre les anciennes terrasses romaines devait se trouver dans ces nouvelles

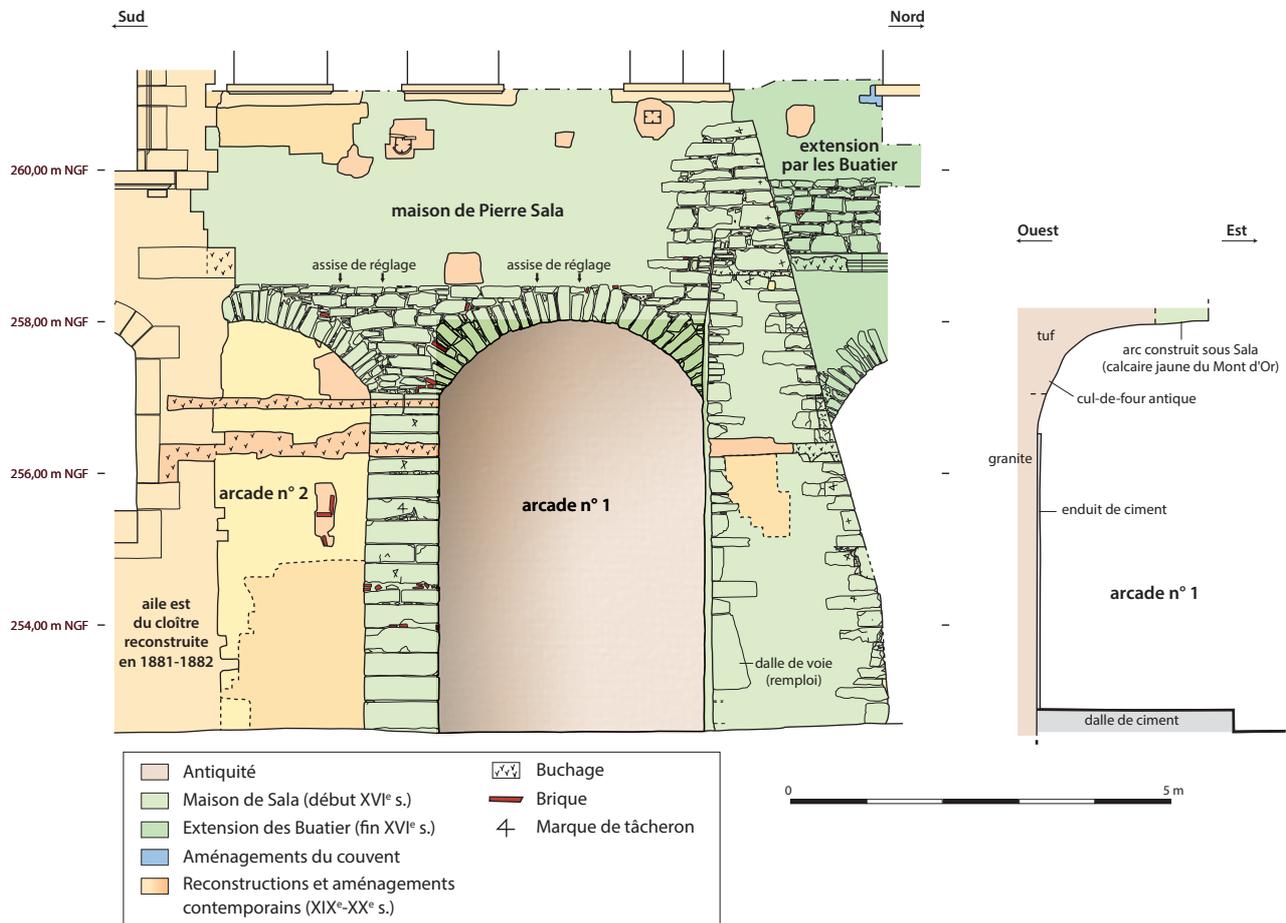


Fig. 25. Relevé de l'angle nord-est de la maison de Pierre Sala et profil de l'arcade n° 1 (E. Bernot).

constructions, puisque les bâtiments neufs édifiés au sud du cloître (lui-même assis sur l'ancienne terrasse supérieure) reposent sur un terre-plein situé nettement en contrebas (ancienne terrasse intermédiaire).

5.3. Les aménagements hospitaliers

Au début du XIX^e s., les bâtiments de l'Antiquaille sont transformés en hospice. Durant les premières décennies, l'adaptation des bâtiments à leurs nouvelles fonctions ne semble nécessiter que des transformations ponctuelles. Un apprentis – sans doute celui destiné aux bains des vénériens – est plaqué contre les arcades Buatier et le mur sud de la tour nord. Les arcades soutenant autrefois la maison de Pierre Sala sont, pour leur part, fermées, enduites et transformées en resserres. Mais les plus importants dommages portés à l'ancien mur de terrasse antique résultent de la reconstruction, au début des années 1880, de l'aile est du cloître. Les trois arcades méridionales (n^{os} 3 à 5) sont arasées à la cote de 255 m NGF et comblées afin de permettre la création d'un sous-sol (fig. 15). Au nord, ce qui reste de l'arcade suivante (n^o 2), en partie tronquée par les nouvelles constructions, est muré et aujourd'hui, seule reste ouverte et visible l'arcade septentrionale (n^o 1) et son contrefort d'angle autrefois destiné à soutenir l'angle de la maison de Pierre Sala (fig. 5). Ces destructions expliquent à elles seules l'emploi massif de blocs de tuf, issus de la démolition des voûtes antiques, dans les reprises de maçonnerie réalisées à la fin du XIX^e s. dans les bâtiments de l'hôpital.

CONCLUSION

Le mur de soutènement à arcades conservé sur le flanc oriental des terrasses de l'Antiquaille est l'unique structure de ce type encore visible à Lyon. Les vues anciennes de la ville, réalisées au cours des XVI^e et XVII^e siècles, documentent plus largement la présence de ces ouvrages sur la colline de Fourvière. La planification de terrasses était nécessaire à l'élaboration de l'urbanisme lyonnais, fortement conditionné par la topographie. Par leurs caractéristiques architectoniques, les murs à arcades constituent donc une réponse adaptée au développement urbain en contexte de relief escarpé. Ces constructions, qui illustrent les principes édictés par Vitruve pour retenir des masses importantes de remblais et les bâtiments qu'elles supportent, apparaissent en Gaule dès l'époque augustéenne en permettant la croissance des villes contraintes par leur assise topographique. À l'Antiquaille, le choix d'un mur à arcades en cul-de-four a été adopté pour maintenir la terrasse supérieure du site en offrant une résistance éprouvée à la poussée des terres, sur un terrain naturel faiblement cohésif. Haut de 8 à 9 m, sur la partie la plus abrupte du versant, il soutient sur plus de 45 m le côté est d'une terrasse profonde de 60 m d'est en ouest. Les terrasses méridionales qu'elle domine, moins élevées, sont retenues par des dispositifs plus simples, formés de murs ponctuellement confortés par des renforts internes ou des contreforts extérieurs. Le choix des murs de soutènement à arcades en cul-de-four semble donc avoir été privilégié pour édifier des terrasses vastes à Lyon (Antiquaille et « terrasse Cléberg »), à Fréjus



Fig. 26. L'hospice de l'Antiquaille d'après le plan de Pérenciel, 1811 (E. Bernot).



Fig. 27. Façade orientale des bâtiments de l'Antiquaille (É. Bertrand).

(enceinte de la Butte Saint-Antoine) ou encore à *Palestrina* (sanctuaire de la *Fortuna Primigenia*). Ce type d'ouvrage se distingue des murs de soutènement à arcatures aveugles, formés par des successions de contreforts, tel que celui mis au jour à Lyon, à l'occasion des fouilles de la rue des Farges (DESBAT, 1984, p. 29-30), et qui s'apparente davantage à un mur de soutènement à simples contreforts qu'à un mur de soutènement à absides.

D'une manière générale à Lyon, les quartiers d'habitats établis sur les versants reposent sur des séquences de terrasses plus modestes (rue des Farges, clos de la Solitude ou rue Roger-Radisson pour Fourvière, CLÉMENT *et alii*, 2014 ; SILVINO, 2011 ; montée de

la Grande-Côte pour la Croix-Rousse, LE MER, CHOMER, 2007, p. 298-303). Les surfaces dégagées grâce à des murs de soutènement plus imposants ont pu être réservées à la monumentalisation et à la mise en valeur de constructions publiques dont ils pouvaient former le piédestal ou, comme c'est le cas sur les terrasses inférieures de l'Antiquaille, offrir un site d'exception pour de grandes *domus* urbaines (HOFFMANN, à paraître). Quant à leur valeur architectonique, associée à l'économie de matériau réalisée, les murs à arcades, abondamment utilisés jusqu'à l'époque contemporaine, ont confirmé leur efficacité à Lyon pour stabiliser les versants instables des collines dominant le confluent.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJADJ F., LAUXEROIS R., HELLY B., 2013, *Vienne*, Paris, éd. Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 556 p., 561 fig. (*Carte archéologique de la Gaule*, 38-3).
- ARTAUD Fr., 1846, *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836*, Lyon, 259 p.
- AUDIN A., 1955, « La terrasse Cléberg », *Revue de Géographie de Lyon*, XXX, n° 4, p. 348.
- AUDIN A., 1963, « Fouilles montée Saint-Barthélemy à Lyon », *Latomus. Revue d'études latines*, t. XXII, fasc. 4, p. 733-746.
- AUDIN A., 1964, « Essai sur la topographie de *Lugdunum* », *Revue de Géographie de Lyon*, hors-série, Lyon, 3^e éd., 177 p.
- AUDIN A., GRUYER J., 1970, « Deux murailles antiques », *Bull. des Musées et Monuments lyonnais*, 4, p. 37-43.
- BARRAL Ph., COQUET N., IZRI S., JOLY M., NOUVEL P., 2014, « Langres et Champigny-lès-Langres (Haute-Marne) : un exemple de construction d'un pôle urbain à la fin de l'Âge du Fer et au début du Haut-Empire », *Archaeologia Mosellana*, 9, p. 361-383.
- BERNOT E., AURIC A., BOISSARD-STANKOV E., DESSAINT Ph., 2008, *Bâtiments C, G et D de l'Antiquaille : bâtiments D et G*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 140 p., 101 fig.
- BERNOT E., DESSAINT Ph., DUCOURTHIAL C., LEROY E., MÈGE Cl., TRINGALE M., 2012, *Antiquaille : bâtiments D, M1 et M2 (Ecchy)*, Rapport de fouille archéologique préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 199 p., 88 fig.
- BERNOT E., BERTRAND É., CHAVAGNAC L. de, DESSAINT Ph., GAILLOT S., PIOGER A., TORGUE J., 2015, *Antiquaille : bâtiments D et G*, Rapport de fouille archéologique préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 186 p., 69 fig.
- BERTRAND É., 1992, « Les amphores d'un vide sanitaire du 1^{er} siècle à Lyon (Saint-Just) », in: *Actes du congrès de la SFECAG, Tournai, 1992*, p. 265-277.
- BOTON J.-M., 1695, *Fondation du deuxième monastère de la Visitation Ste-Marie de Lyon*, Archives du monastère de la Visitation de Vaugneray.
- BOUTICOURT E., FRAVALO N., 2006, *Un mur antique dit 'mur Cléberg'*, Rapport d'opération archéologique, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, 19 p., 16 fig.
- BURDY J., 1973, « Les voûtes antiques du Puy d'Ainay », *Bull. des Musées et Monuments lyonnais*, 1, p. 85-102.
- CIL XIII = HIRSCHFELD O., ZANGEMEISTER K.F., 1899, *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum latinae*, Berolini.
- CLÉMENT B., BATIGNE-VALLET C., VIGIER E., 2014, *Lyon 5^e (Rhône) : le quartier antique du Clos de la Solitude*, Rapport de fouille d'archéologie programmée, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, 384 p., 63 fig.
- DESBAT A., 1984, *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon, 1974-1980*, Lyon, 108 p., 121 fig.
- DESBAT A., 1985, « L'atelier de gobelets d'ACO de Saint-Romain-en-Gal », in: *Actes du congrès de la SFECAG, Reims, 1985*, Marseille, p. 10-14.
- DESBAT A., 1992, « Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise », *Gallia*, 49, p. 45-50.
- DESBAT A., 2012, « Lyon, *Lugdunum* : les contextes précoces des fouilles du 'sanctuaire de Cybèle' », in: BARRAL Ph., FICHTL S. dir., *Regards sur la chronologie de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 oct. 2007*, Glux-en-Glenne, p. 65-94 (*Bibracte*, 22).
- DESBAT A., SAVAY-GUERRAZ H., 1986, « Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal », *Figlina*, 7, p. 91-104.
- DESBAT A., GENIN M., LAROCHE C., THIRION Ph., 1989, « La chronologie des premières trames urbaines de Lyon », in: GOUDINEAU C. dir., *Aux origines de Lyon*, Lyon, p. 95-118 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2).
- DESBAT A., GENIN M., LASFARGUES J. dir., 1996, « Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1^{ère} partie : Les ateliers précoces », *Gallia*, 53, p. 1-249.
- DORAY I., 1992, « Des coupes sigillées à anses en boucle en Vaucluse : remarques sur la chronologie et la diffusion des Haltern 14 », in: *Actes du congrès de la SFECAG, Tournai, 1992*, Marseille, p. 205-210.
- ETTLINGER E. *et alii*, 1990, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Bonn, R. Habelt, 214 p., 7 fig., 63 pl. (*Materialien zur römisch-germanischen Keramik*, H. 10).
- FABIA Ph., 1934, *Pierre Sala, sa vie, son œuvre avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon, Impr. Audin et C^{ie}, 334 p.
- GENIN M., 1994, « Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la montée de la Loyasse (L3) », *R.A.E.*, t. 45, fasc. 2, p. 321-359.
- GOUDINEAU Chr., 1968, *Fouilles de l'École française de Rome à Bolsena, poggio Moscini. 4. La céramique arétine lisse*, Paris, éd. de Boccard, 396 p. (6^{ème} suppl. Aux *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*),
- GOUDINEAU Chr., 1970, « Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien ('pompejanisch-roten platten') », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 82, 1, Paris, p. 159-186.

- HOFMANN E. *et alii*, à paraître, *La fouille de l'îlot central de l'Antiquaille*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon.
- JOSPIN J.-P., 2004, «La villa romaine de la Buisse», *La pierre et l'écrit*, Saint-Martin-d'Hères, PUG, p.11-24.
- LALLEMAND D., 2005, «L'origine et l'évolution de la *terra nigra* dans la basse vallée de l'Allier», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 2005*, Marseille, p.39-61.
- LEGUILLOUX M., 2008, «Les cuves dans le processus de tannage à l'époque romaine», in: MOLIN M. dir., *Archéologie et histoire des techniques du monde romain, Actes du colloque de la Soc. française d'Archéologie classique, Paris, INHA, 18 nov. 2006*, Paris, éd. de Boccard, p.33-42.
- LE MER A.-C., CHOMER Cl., 2007, *Lyon*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 883 p., 889 fig. (*Carte archéologique de la Gaule*, 69-2).
- MARTIN-KILCHER S., 1994, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, 2, 612 p., 272 fig. (*Forschungen in Augst*, 7).
- MAZA G., 2001, «Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 2001*, Marseille, p.413-444.
- MÈGE Cl., 2012, «Étude du mobilier céramique», in: BERNOT E. *et alii*, 2012, *Antiquaille: bâtiments D, M1 et M2 (Eccl)*, Rapport de fouille archéologique préventive, Lyon, Service archéologique de la Ville de Lyon, p.135-139.
- MORNEX R., DUCOURET B., FAURE O., 2003, *L'Antiquaille: histoire d'un hôpital*, Lyon, éd. Lieux Dits, 174 p., 132 fig.
- REYNAUD J.-Fr., LASEFARGUES J., DESBAT A., 1973, «Une fouille de sauvetage à Lyon», *Archéologia*, 60, Dijon, éd. Faton, p.73-74.
- RIVET L., BRENTCHALOFF D., ROUCOLE S., SAULNIER S., 2000, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale - 2 - Fréjus*, Montpellier, 509 p., 884 fig. (32^{ème} suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*).
- SILVINO T., 2011, *Hôpital de Fourvière, 8-10 rue Roger Radisson*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, DRAC Rhône-Alpes, 3 vol.
- SYMÉONI G., c. 1560, *L'origine e le antichità di Lione*, Archivio di Stato di Torino, Ms. Ja.X.16.